LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 17 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 14 AOUT 1968 PRIX 10c

UN MOIS APRÈS

Voici notre premier numéro après presque un mois de silence forcé. En effet, nous n'avons pas publié depuis le 17 juillet dernier. Comme nous dépendons presque exclusivement du service des postes pour l'expédition de notre journal, la Direction jugea préférable de suspendre toute activité durant toute la durée de la grève postale et de retarder d'autant la date d'échéance des abonnements.

De cette façon nos abonnés ne seront privés d'aucun des cinquante numéros qui leur reviennent par année. S'il y en a qui n'ont pas reçu le numéro du 17 juillet, le dernier que nous avons publié avant le déclenchement de la grève, ils pourront en obtenir un en avertissant le plus tôt possible notre service d'abonnements.

La grève des postiers a été sans doute une expérience assez désagréable pour tous et peut-être même ruineuse pour certaines entreprises commerciales. Mais nous ne sommes pas prêts à en blâmer les postiers. Si, dans l'ensemble, notre service postal était des plus satisfaisants dans le monde, c'était beaucoup plus en raison du travail appliqué des postiers que des conditions dans lesquelles ils avaient à travailler. Il suffit de faire le tour des différents bureaux de postes pour s'apercevoir que ce ne sont pas les endroits les plus commodes pour travailler. On en a eu un exemple au bureau central de Winnipeg où jusqu'à ces dernières années il n'y avait aucune climatisation pour obvier à la chaleur du soleil qui entrait par ces grands murs de fenêtres.

Il y avait longtemps que le feu du mécontentement couvait parmi les postiers. Une enquête gouvernementale avait fait, il y a deux ans, quelque deux cents recommandations visant à améliorer les conditions de travail des employés. Deux cent, c'est un chiffre qui en disait long mais les directeurs des postes n'ont pas même su en appliquer la moitié! On s'explique mal une telle inertie. Aucune entreprise privée ne la tolérerait. De quel titre serait-elle plus tolérable chez les directeurs de la fonction publique?

On ne peut que souhaiter que le souffle de rajeunissement et de renouveau dont le premier ministre Trudeau entend aérer le gouvernement se répande dans tous les recoins de la fonction publique.

Il va sans dire que les retards causés par la grève donneront à ce numéro une allure de chronique. Plusieurs des événements que nous rapportons datent déjà de quelques semaines. Nous les publions quand même à cause de leur importance historique.

Nous sommes heureux cependant de pouvoir donner le texte intégral de la dernière encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances. On le trouvera en page 7. Nous croyons que plusieurs lecteurs nous sauront gré de leur fournir ce document qui n'a pas été publié par la presse locale.

Soulignons en terminant les nombreuses lettres de nos lecteurs que nous publions en pages deux et trois. Nous osons espérer que d'autres les imiteront.

La Rédaction

Les abonnés qui n'ont pas reçu le numéro du 17 juillet pourront l'obtenir en écrivant au bureau de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) où l'on se fera un plaisir de leur en envoyer un exemplaire par retour du courrier.

La Cathédrale de Saint-Boniface sera reconstruite sur le même site

Complètement détruite par le feu le 22 juillet dernier, la basilique-cathédrale de Saint-Boniface sera reconstruite sur le même site. C'est ce qu'a annoncé la semaine dernière un porte-parole de la commission diocésaine spécialement chargée de préparer la reconstruction de la cathédrale de l'Eglise-mère de l'Ouest canadien.

A la même occasion, la commission de reconstruction a annoncé qu'une campagne de souscription internationale serait lancée dans le but de recueillir des fonds qui pourraient atteindre le montant d'un million et demi de dollars.

Rien de déterminé quant aux formes

Selon ce même porte-parole, rien n'a encore été décidé quant au genre d'édifice qui sera construit. "Tout dépendra, a-t-il dit, de l'état des murs qui sont encore debout. On n'en saura rien de précis avant que les décombres soient dégagés de l'intérieur.

"Chose certaine, a-t-il ajouté, il ne s'agira pas d'une restauration intégrale de la cathédrale telle qu'elle existait avant l'incendie! Ce que sera le nouvel édifice, nous ne le savons pas. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y aura une cathédrale. Pour le reste, il faudra attendre."

Entre-temps, la commission diocésaine prépare un sondage d'opinion auprès des paroissiens de l'église-cathédrale, des diocésains et même des non-catholiques, afin de connaître leur point de vue sur différentes options qui se présentent actuellement au sujet de la reconstruction.

La campagne de souscription serait lancée non seulement dans la paroisse de St-Boniface, mais aussi dans tout le diocèse et dans les diocèses canadiens et américains qui étaient autrefois des territoires relevant de la juridiction ecclésiastique de St-Boniface.

Un feu de $2,500,000

C'est en plein midi, le lundi 22 juillet, moins d'une semaine après les fêtes du 150e anniversaire de fondation de l'Eglise-mère de l'Ouest canadien, que la basilique-cathédrale de Saint-Boniface fut détruite de fond en comble par un incendie qui eut son origine dans le grenier.

Quand l'alerte fut donnée, il était déjà trop tard. Le feu s'était répandu sous toute la longueur du comble. Une heure à peine après l'arrivée des pompiers il ne restait que quatre murs de pierre.

Les pertes matérielles ont été évaluées à $2.5 millions. Des assurances de près de un million de dollars protégeaient l'édifice et son contenu, soit: $850,000 pour l'édifice, $50,000 pour l'orgue, $25,000 pour l'ameublement et $15,000 pour le déblaiement des décombres.

Deux semaines environ après l'incendie, l'agence Ernst, Liddle et Wolfe de Winnipeg remettait à la procure diocésaine un premier versement de $750,000 afin de permettre le plus tôt possible la mise en valeur de ce fonds.

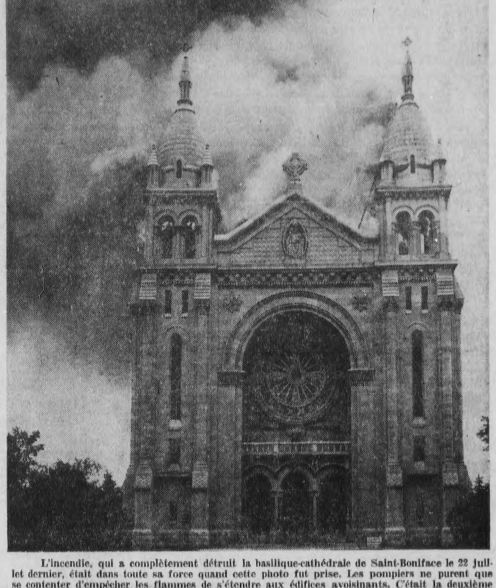
L'incendie a complètement détruit l'intérieur de la nef mais les sacristies sont restées intactes. On a pu sauver tout ce qui s'y trouvait. Il faudra attendre le déblaiement avant de connaître ce qui pourra être récupéré de la crypte et du sous-sol où étaient entreposés plusieurs objets de la Société Historique de Saint-Boniface. Les tombeaux où se trouvent ensevelis les premiers évêques de la cathédrale et d'autres grands missionnaires ne semblent pas avoir été endommagés.

Cause de l'incendie

Le commissaire d'incendie du Winnipeg métropolitain, M. Auguste Thorimbert, annonçait, le 13 août, qu'une seconde enquête tenue à huis clos a révélé que des ferblantiers ont avoué avoir fumé pendant qu'ils travaillaient à la réparation du toit de tôle. Des peintres qui avaient fini de peindre le toit juste avant la découverte de l'incendie ont été exonérés de toute responsabilité au cours de la même enquête.

Messages de sympathies et dons

La nouvelle du sinistre a suscité de partout un mouvement de sympathie à l'endroit de l'archevêque et de la population de Saint-Boniface. Le pape Paul VI, le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, et de nombreuses autres personnalités religieuses et civiles ont fait parvenir des télégrammes exprimant leurs regrets devant cette perte. D'autre part, on annonce que des contributions spontanées ont déjà commencé à parvenir aux autorités diocésaines. Près de $20,000 auraient été reçus jusqu'ici.



L'incendie, qui a complètement détruit la basilique-cathédrale de Saint-Boniface le 22 juillet dernier, était dans toute sa force quand cette photo fut prise. Les pompiers ne purent que se contenter d'empêcher les flammes de s'étendre aux édifices avoisinants. C'était la deuxième fois en cent ans que le feu ravageait une cathédrale à Saint-Boniface. Le premier sinistre eut lieu le 14 décembre 1860, réduisant en cendres la deuxième cathédrale de Mgr Provencher, l'archevêché et tous les registres et dossiers paroissiaux. (Photo Perrin du Manitoba)

En dernière heure

La Commission des Dix qui a été formée en juin dernier pour donner suite au Rallye du Manitoba français comptera désormais quinze membres et s'appellera la "Commission des Quinze". Cette décision a été prise par la Commission à sa réunion de lundi dernier. Les cinq nouveaux membres, qui représentent la direction de l'Association d'Education, sont les suivants: MM. Maurice Gauthier, Fernand Paquin, Hubert Philippot, Rhéal Teffaine et le Frère Fernand Marion, C.S.V.

La Commission cherchera au cours des prochaines semaines à mettre sur pied les structures nécessaires pour la mise en oeuvre d'un vaste programme d'action concrète.

Les villages-dortoirs ont leurs ennuis

par Gérald Backeland

Aux environs de Winnipeg on trouve une série de villages qui dorment pendant le jour et ne vivent guère que la nuit! Ce sont les dortoirs de la capitale manitobaine. Leurs habitants, pour la plupart, travaillent à la ville le jour et reviennent le soir à la tranquillité de leur maison champêtre. Mais d'après une interview que nous ont accordée deux officiers de la municipalité rurale de Ritchot, MM. Joseph Brodeur, secrétaire du conseil municipal, et John Wallace, représentant municipal d'Ile-des-Chênes, il semble bien que ce régime de semi-urbanisme ne va pas sans problème pour l'avenir de villages tels qu'Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe et Sainte-Agathe.

Activité économique à la baisse

D'une part, ces villages sont trop loin de la ville pour profiter des services urbains tels que les égouts et l'aqueduc; d'autre part, ils en sont trop près pour jouir d'une vie commerciale autonome centrée sur l'économie agricole.

"Il devient extrêmement difficile, d'expliquer M. Brodeur, de faire venir une industrie à Saint-Adolphe. Un fil téléphonique privé jusqu'à Winnipeg coûterait de $75 à 80 dollars par mois. Je pense à une petite manufacture de moteurs qui songeait à s'établir ici, dans le village, mais qui s'est établie plutôt à Saint-Boniface pour éviter des dépenses supplémentaires telles que le téléphone, etc."

M. Brodeur a également fait remarquer qu'il était presque impossible pour de petits commerçants de se maintenir dans un village comme Saint-Adolphe. "Les gens qui travaillent en ville, a-t-il expliqué, en profitent pour y faire leurs emplettes." Quant aux fermiers qui autrefois faisaient affaire aux magasins du village, il n'en reste presque plus: "Là où il y avait trois fermiers avec 200 acres chacun, maintenant il n'y en a plus qu'un avec 600 ou 800 acres."

La vie à la campagne

Selon M. Brodeur, ces villages de campagne sont comme une sorte de refuge où l'on aime se retirer après le travail en ville. "Bien des jeunes, de Notre-Dame-de-Lourdes ou de Letellier par exemple, qui ne peuvent pas trouver de l'emploi dans leurs propres villages vont alors travailler en ville. Mais, parce qu'ils ne sont pas habitués à la ville, ils aiment bâtir à Ile-des-Chênes ou à un autre village situé à quelques milles de la ville."

C'est en partie pour ces raisons que le Ritchot cherche à munir ses villages de services tels qu'un système d'égouts et d'aqueduc. "Si on peut donner à la population des services satisfaisants, de préciser M. John Wallace, nous tirerons avantage de cette situation de village-dortoir en attirant plus de monde dans nos petits centres. En ce moment, la plupart des nôtres travaillent en ville. Et nous avons aussi des gens originaires de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Elisabeth qui sont venus s'établir à Ile-des-Chênes."

(Suite à la cinquième page)

Saint-Boniface commémore le 16 juillet 1818

C'est par une reconstitution historique de l'arrivée en canot des abbés Provencher et Dumoulin, le dévoilement d'une inscription commémorative, une messe en plein air concélébrée par sept prélats et une soirée dansante sur le boulevard Provencher que, le 16 juillet dernier, les citoyens de Saint-Boniface ont souligné l'événement historique qui, il y a 150 ans, marquait les débuts non seulement de leur ville mais aussi de l'établissement définitif du Christianisme dans l'Ouest canadien.

Arrivée en canot

La fête commença vers 6 h. 30 du soir, sous un beau ciel, après presque une journée entière de pluie battante.

Un peu en aval de Saint-Boniface, six avironneurs du Winnipeg Canoe Club prirent à bord de leur canot les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, Nosseigneurs Maurice Baudoux et George Flahiff, qui avaient revêtu pour la circonstance la soutane noire à rabat et le chapeau romain à la manière des abbés Provencher et Dumoulin qu'ils représentaient.

Ayant remonté la rivière Rouge jusqu'à la pointe Douglas, les voyageurs abordèrent au quai Alexander, où ils furent reçus par le lieutenant-gouverneur Richard Bowles, lui aussi en uniforme de l'époque, et par des représentants du gouvernement manitobain et de la ville de Winnipeg. Au cours d'une brève cérémonie qui rappelait l'accueil qu'un siècle et demi auparavant le gouverneur Macdonell avait réservé aux abbés Provencher et Dumoulin, M. Bowles souligna combien il convenait "en ce 150e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires chrétiens permanents dans le Mid-West américain" de réaffirmer sa foi et de porter témoignage "à leur mission, à leur message et à leur vie."

☆ ☆ ☆

Après cette escale à Winnipeg, les archevêques Baudoux et Flahiff, accompagnés cette fois du lieutenant-gouverneur Bowles et de M. Slaw Rebchuk, représentant du maire de Winnipeg, rembarquèrent dans leur canot et se dirigèrent vers Saint-Boniface. Ils y furent accueillis par le maire Joseph Guay, une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb et une foule de près de 1,000 personnes.

Dévoilement d'une inscription commémorative

Les distingués voyageurs se rendirent immédiatement auprès du monument Provencher, sur les terrains de la basilique, pour assister au dévoilement d'une pierre commémorative due à l'initiative de la Société Historique de Saint-Boniface.

Dans son adresse de bienvenue à l'endroit du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Guay exprima la fierté que ses concitoyens éprouvent à rattacher les origines de leur ville à celles de l'Eglise-mère de l'Ouest canadien.

A titre de quatrième successeur du premier évêque de Saint-Boniface et de président d'honneur de la Société Historique de cette ville, Mgr Maurice Baudoux présida à la bénédiction et au dévoilement de la pierre commémorative. A cette occasion, il rendit hommage au courage et à l'esprit de foi du fondateur de l'Eglise de Saint-Boniface, Mgr Norbert Provencher.

La pierre commémorative porte l'inscription suivante:

LES EGLISES DE SAINT-BONIFACE — 1818-1968

Le 16 juillet 1818, Saint-Boniface de la Rivière-Rouge devient le berceau de la civilisation chrétienne pour tout l'Ouest, lorsque les abbés Provencher et Dumoulin établissent la première mission vis-à-vis "La Fourche" des rivières Rouge et Assiniboine.

Cinq églises furent construites "à ce bel endroit": trois par Mgr Provencher; une première chapelle en 1818, une église en 1819 et, en 1832, la célèbre église de pierre à deux tours immortalisée par le poète Whittier; puis un clocher de Mgr Taché de 1862 et l'église-basilique de Mgr Langevin de 1906-08.

le 16 juillet 1968

La Société Historique de Saint-Boniface

Messe en plein air

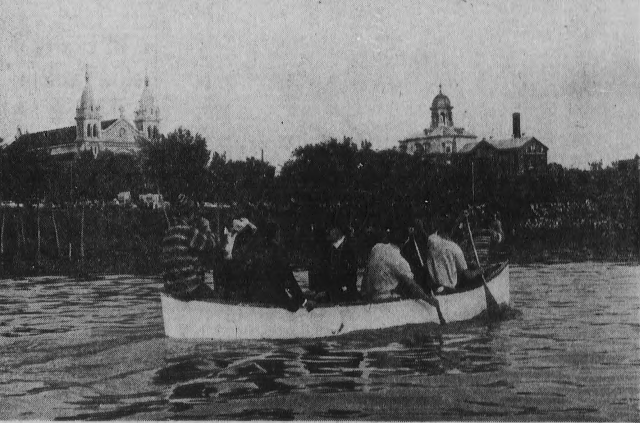
En guise d'intermède entre le dévoilement de la pierre commémorative et la célébration de la messe, les organisateurs firent sonner les célèbres cloches de la cathédrale. Mme Louise Tremblay, cantatrice bien connue du Manitoba français, interpréta le chant "La Cloche de Saint-Boniface", dont les paroles sont de Pierre Lardon et la musique de Paul Salé. Ensuite M. André Martin, du poste CKSB, fit l'historique presque légendaire des trois cloches.

Il était presque 9 h. lorsque la messe commença. Elle fut concélébrée par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Maurice Baudoux et six autres prélats: Nosseigneurs George Flahiff de Winnipeg, Paul Dumouchel, O.M.I., de Le Pas, F. Dworchak de Fargo, Remi De Roo de Victoria, Antoine Hacault de Saint-Boniface et Dom Fulgence Fortier, O.C.S.O., abbé mitré de la Trappe de Saint-Norbert.

Soirée dansante

En fin de soirée, la foule envahissait la chaussée du boulevard Provencher où s'étaient installés des orchestres pour tous les goûts: les danseurs, surtout des jeunes, n'eurent qu'à choisir.

Les policiers de Saint-Boniface dirigèrent la circulation vers la chaussée nord du boulevard. Tout se déroula dans l'ordre, sans aucun embouteillage. Les organisateurs de la fête estiment qu'environ 2,000 personnes s'étaient rassemblées sur le boulevard.



Pour commémorer la venue des abbés Norbert Provencher et Séverin Dumoulin à la Rivière Rouge en 1818, les Chevaliers de Colomb de la région urbaine de Winnipeg et de Saint-Boniface ont tenu à souligner cet événement, le 16 juillet dernier, par une reconstitution historique de l'arrivée en canot des premiers missionnaires représentés ici par les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, Nosseigneurs Maurice Baudoux (au centre) et George Flahiff, C.S.B. La photo ci-dessus nous fait voir le canot alors qu'il traverse vers Saint-Boniface après une première escale au quai de la pointe Douglas à Winnipeg; au fond, sur le rivage, la foule se prépare à accueillir les distingués voyageurs. A l'arrière-plan, la basilique-cathédrale et l'hôpital Taché.
(Photo Perrin du Manitoba)

La disparition d'une vieille connaissance

Pour les centaines de citoyens de Saint-Boniface accourus, en ce lundi de juillet, autour de leur basilique-cathédrale en flammes, il y avait plus qu'un incendie spectaculaire: c'était la disparition d'une vieille connaissance.

Comme devait si bien l'exprimer le maire Joseph Guay, la population, non seulement de Saint-Boniface mais aussi du Manitoba et même de tout l'Ouest, eut l'impression d'avoir perdu "quelqu'un".

Sans aucun doute, la "ville-cathédrale" venait en quelque sorte de perdre la moitié d'elle-même. Les gens de Saint-Boniface connaissent l'importance industrielle de leur ville, mais ils préfèrent plutôt s'identifier avec les symboles des hautes valeurs de la vie tels que la cathédrale, le collège ou le Cercle Molière qu'avec les abattoirs, les raffineries de pétrole ou les cours de Symington!

Ils savent bien que si les touristes aiment visiter leur ville, c'est à cause de son histoire religieuse et française encore inscrite dans ses monuments et ses institutions, une histoire qui lui donne tant de prestige à côté d'une voisine qui la dépasse en puissance économique et en population.

Cependant, pour les catholiques surtout, la cathédrale représentait beaucoup plus qu'une attraction touristique. C'était la "maison natale" où se vivaient les moments les plus décisifs ou les plus significatifs de leur existence chrétienne: naissance, mariage, ordination, vie de prière et d'adoration dans la fraternité chrétienne, dans la communion avec Dieu.

"C'est là que j'ai été baptisé, que j'ai fait ma première communion, que j'ai été marié!"; autant de réflexions qui révélaient chez les spectateurs les attaches intimes qui les reliaient à cet édifice devenu pour eux une quasi-personne.

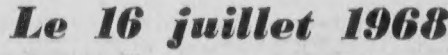
En face de l'incendie qui la ravageait, on oubliait tous ses défauts, ses inconvénients, ses dimensions gigantesques, son acoustique abominable, ses nombreux postiches. C'était la maison natale, certes malcommode et démodée, mais toujours la "maison natale" riche en souvenirs et en histoire, qu'on aimait malgré tout et qu'on aurait voulu conserver, autant que possible, telle qu'on l'avait connue.

Ses décombres fument encore que l'on parle déjà de la reconstruire. Cette Eglise, qui a connu bien des vicissitudes durant ses 150 années d'existence, jouit d'un certain magnétisme qui lui attire actuellement de nombreuses manifestations de sympathies et des contributions substantielles.

De partout on lui demande de garder ses traits historiques, son allure imposante et majestueuse sur les bords de la Rouge. Par ailleurs, de l'évêque au dernier diocésain, on veut, et non sans raison, que la nouvelle cathédrale soit adaptée aux exigences pastorales de notre temps.

On ne peut qu'espérer que ces deux aspirations se fonderont en un heureux alliage où les sollicitations de l'histoire et les postulats de l'art s'harmoniseront aux besoins primordiaux du culte et de la pastorale. S'il y a un voeu à faire, c'est que la population tout entière se montre généreuse, sans tomber dans l'extravagance, bien sûr, mais sans se laisser prendre non plus au jeu de la parcimonie et des querelles mesquines, sous prétexte d'économie.

J.-P. A.



Le 16 juillet 1968

C'est le 16 juillet 1968. Je suis à St-Boniface, au Manitoba. C'est chez nous, ma paroisse natale. Ce soir, après une journée fort peu clémente, dans la matinée battue par une pluie torrentielle, le soleil a enfin daigné paraître. C'était un peu symbolique de cette commémoration. Le soleil et la tempête, tous les deux ce même jour.

Je ne suis pas allée au terrain de la Cathédrale. Ce n'est pas la place des handicapés. La Providence, cependant, avait permis que je sois assez près, à vrai dire, dans la maison voisine de NOTRE maison natale; et de la fenêtre ouverte, avec les ondes de CKSB en sourdine, j'entendis la cérémonie du dévoilement, la magnifique voix de Madame Louise Roy et les cloches de la Basilique. J'ai suivi les discours radiodiffusés. Sans rien voir de tout cela, j'ai tout vu. Les yeux de mes souvenirs ne se sont pas éteints et, en entendant les voix de ces cloches de chez nous, j'ai vu repasser aussi les anciens, ceux qui ont précédé nos générations que nous avons appris à connaître par les révérendes réminiscences de nos parents. C'est le Professeur Salé qui a composé la musique de "La Cloche de St-Boniface". Il fut notre voisin, ici, sur la rue Masson. Ces cloches, je les ai entendues ce soir avec tous les accents éloquents de notre passé. Chaque son rappelait la symphonie des noms inoubliables de nos grandes familles, et c'est avec émoi que je refais la mosaïque de mes souvenirs de jeunesse, du peuple de la localité et des institutions. Dans ce coup d'oeil me reviennent les maisons qui parlent: les académies, le vieux Collège que je vis tomber en cette nuit du 25 novembre 1922, l'orphelinat des Soeurs Grises, l'Hôpital St-Roch, les châteaux des Prendergast, des Prudhomme, des Bernier, le magasin de Télesphore Pelletier, la boulangerie Savoie, la maison des Docteurs Laurendeau, Lachance et Lambert, la pharmacie McRuer, le magasin de Monsieur Grégoire, la Librairie Kéroack, les imprimeries "Le Nouvelliste" et "Le Manitoba", la maison serre-chaude du vénéré Monsieur Laurent, la file des junioristes marchant deux à deux vers les classes collégiales, l'Union Canadienne, le chef Gagnon et les uniformes de ses policiers, — genre Bobby — et la nonchalance du Tic-Tac de mon oncle Pierre Gauthier, — le vieux Pont Provencher — Monsieur S. Tascona dont je brûlais la roulotte à fruits . . . (J'avais alors cinq ans) . . . Le 24 juin, chaque année, on retrouve le petit St-Jean frisé, frileux sous sa peau de mouton, attendant en avant de l'Hôtel de Ville le départ de la procession . . . le dernier dans ma mémoire — Paul Guyot.

St-Boniface, c'était Joseph Bernier marchant au travail, le vénéré Prendergast aux joues saillantes et au vêtement impeccable, François Deniset, sifflant en se rendant au bureau, l'oratoire des Martyrs canadiens, le Carmel avec sa clôture et sa psalmodie grise, la Maison Blanche, l'Hôtel Québec, la grippe espagnole, la Guignolée, la musique des Benoist, le professeur Hélie-Jack Van der Straten, Madame Dugal à l'orgue, le violon de Frédéric Genthon, le Père Dandurand, l'abbé Fortin, le Père Martial Caron, s.j. . . . C'est la lettre de Gabrielle, la voix de Louise Roy, c'est l'Alouette des Prairies, Henri Lacerte . . . St-Boniface, c'est ma rue Masson où je suis née et où je suis revenue dans l'infirmité pour vous représenter au 150e Anniversaire, pas en une présence vibrante d'activité, mais avec la paix de mon coeur; toutes les fibres de mon âme vous salueront toujours, mes bien-aimés parents, vous, mon père, — Roger Goulet — que je ne voudrais pour rien au monde qu'on oublie . . . Je suis en face de cette école normale où vous avez tant lutté . . . à quelques pas de ce foyer qui a vu naître vos douze enfants. Je suis la seule qui y reste . . . , mais ce soir vous étiez là, comme votre ami Wilfrid Jubinville . . .

Ce soir, ils y étaient tous. J'ai senti vos âmes tout près de nous. J'ai entendu les strophes de ce "O CANADA" si beau en notre langue. J'ai revu Mgr Provencher qui était bien le parrain de votre grand-père . . . Son rêve a rejoint le sommet. Les autres évêques qui l'ont suivi ont continué son oeuvre gigantesque. Tant que cette ville portera le nom de St-Boniface, ICI, on priera; ICI, on parlera le français. On vous le jure . . . Sonnez! cloches de ma Basilique, sonnez encore dans 150 ans . . .. sonnez avec le souvenir du passé glorieux, avec l'espoir de l'avenir vainqueur!

MANIE-TOBIE.



C'était fête dans la rue à Saint-Boniface le soir du 16 juillet. On avait fermé à la circulation des voitures la chaussée sud du boulevard Provencher, ce qui permettait à la foule de se promener librement et de se joindre aux rythmes de danse de l'un des quatre orchestres installés le long du boulevard. La photo ci-dessus, prise avec pose, rend un peu l'atmosphère de fête populaire qui régnait entre l'hôtel de ville et le pont Provencher en cette soirée de juillet 1968. (Photo Perrin du Manitoba)

Nos lecteurs nous écrivent

\+ + +

La Cathédrale de Saint-Boniface

Pour un bonifacien, le terrible sinistre qui détruisait sa cathédrale prenait l'apparence d'une tragédie. C'était une coupure malheureuse dans les célébrations du 150e anniversaire. De prime abord, la foule de spectateurs du lundi 22 juillet ressemblait à toutes les foules devant le tragique . . . l'inexplicable. En fait, de son émoi, de son silence, de son incapacité de réagir, on tirait facilement des comparaisons de cette foule avec le peuple noir à qui on annonçait, il n'y a pas si longtemps, la mort de leur leader, Martin Luther King. Et pourtant, ce n'était pas un homme qui allait trouver sa mort, ce lundi passé. Ce qui disparaissait, c'était un symbole, celui de la vie historique, spirituelle et culturelle du petit peuple franco-manitobain. La vie du peuple d'ici, nous la connaissions et nous l'aimions. Et voilà que le symbole de cette vie était détruit par les flammes.

Cette force, ce mouvement mystérieux qui hante et qui lie les hommes, qui les pousse à se rassembler au moment de crises et de catastrophes, se faisait sentir sur les trottoirs de la rue de la Cathédrale, dans le cimetière, dans la cour du Collège, un peu partout où l'on voyait des gens réunis. Comment comprendre cette foule avec sa consternation, sa surprise, son émotion? Pourtant les visages ne mentent pas. Les plus pessimistes prédisaient une perte totale, et cela dès le début du sinistre. D'autres, probablement plus optimistes, comme frustrés ou fâchés devant l'apparente inefficacité et la confusion régnant chez les pompiers et chez les officiers de la ville, critiquaient leurs efforts. Ils refusaient la brutale et inéluctable réalité qui leur était imposée.

Parmi les multiples aspects d'un tel événement, on pouvait retenir l'attention. On n'avait qu'à regarder les visages des nombreux anciens de la paroisse. Ce sont ces gens qui ont participé fidèlement aux célébrations eucharistiques depuis tant d'années. Ce spectacle était de beaucoup le plus triste. Ces vieux paroissiens, venus de partout pour voir brûler leur église, étaient attachés à elle. De plus, dans un Saint-Boniface qui a connu un nouveau courant de pensée, un esprit de contestation et de critique ces dernières années, la Cathédrale symbolisait la cohésion et un lien entre ces gens. Devant le phénomène Vatican II, devant la montée d'une nouvelle jeunesse parfois impatiente, la Cathédrale n'était-elle pas ce qui permettait un sens d'appartenance, une force rassurante pour plusieurs parmi les moins jeunes. Décidément, j'avais l'impression que c'était un certain style d'existence, une mentalité qui disparaissait, symboliquement toujours, dans les flammes de lundi après-midi. Après tant d'années de bâtissage, de petites luttes et de victoires bien méritées, le vieux et vénérable monument (à peine rénové) s'effondrait. On sent un grand vide dans de telles circonstances. Mais, par contre, n'est-ce pas ainsi que l'histoire se fait? Par heurts. L'on peut se demander si une histoire par douce transition n'est pas simplement un mythe? La réalité est plus radicale. Il y a plutôt les heurts, les secousses, les disparitions soudaines, . . . "si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, . . ." Et cela est dur. Dans un certain sens, les malheurs nous déterminent. Il faudra reconstruire. L'on devra recommencer, se fixer d'autres visées. Dans une optique chrétienne, cet effort rend la vie dans la foi étrangement concrète. Si les épreuves sont réellement purificatrices, cela est une bonne chose.

En effet, après les regrets, les multiples théories sur le "comment" du feu, après toutes les spéculations stériles, les baisses enregistrées dans le domaine du tourisme, il y a la période de construction. Franchement, j'aimerais voir s'ériger une nouvelle église à la place du monument. Une église qui exprimerait par ses lignes et son audace "l'ici et le maintenant" du peuple chrétien de Saint-Boniface. Les parents du monde entier affirment qu'ils désirent bâtir un monde pour leurs jeunes, pour les adultes de demain. On aura l'occasion de voir si cet idéal motivera les nouveaux plans de construction. Il faudra peut-être se satisfaire d'un compromis. C'est bien. Mais l'expérience de la nouvelle église du Précieux-Sang me semble très féconde. La sensibilité et l'expression religieuse que cette église présente me semble très bien respecter la réalité d'un monde post-conciliaire. Cette architecture fait tomber les complexes. Elle libère. Elle est de demain. Il ne faut pas s'aliéner les chrétiens d'un certain âge, bien sûr. Mais il faut admirer ces gens qui ont eu l'audace d'affronter d'une façon réaliste et intelligente les "signes des temps". Bien sûr, les monuments auront toujours leur valeur. Les hommes en ont besoin. Mais, il faut aussi croire que le présent transcende le passé et qu'il l'enterre pour croître dessus. Le propre du monument c'est d'accorder le rôle central à une époque donnée. Or le présent, l'architecture qui veut l'exprimer, accordera la place centrale à l'homme de 1968.

Somme toute, la Cathédrale fut un monument splendide, digne, un magnifique témoignage d'une époque de "Power and Glory" (dirait Graham Greene) dans l'existence des Franco-manitobains. Toutefois, les monuments doivent être relativisés. Je vois dans la disparition de la Cathédrale une invitation éloquente à tout le peuple chrétien du diocèse pour que celui-ci se tourne résolument vers demain.

Michel-Claude Lavoie,
étudiant jésuite.
Collège de St-Boniface,
le 26 juillet 1968.

\+ + + + + +

A la défense de Paul VI

RAFFERMIS TES FRERES, telle est la consigne que le Christ donna à Pierre, et par le fait même, à Paul VI son successeur légitime. C'est en vertu de ce mandat que Sa Sainteté vient d'agir en publiant son encyclique "Humanae Vitae". Devant la décadence actuelle des moeurs, à l'instar de saint Paul son patron, "il ne pouvait pas ne pas parler".

Que cela ait provoqué des critiques acerbes à son endroit, il ne faut pas s'en étonner, car depuis Freud on semble juger des valeurs humaines plus par les facultés au-dessous de la ceinture que par celle d'en haut.

Que l'autorité du Vicaire du Christ soit amoindrie et ne soit plus respectée, il ne faut pas non plus en être surpris. N'a-t-on pas commencé quelques années avant le Concile ce travail démolisseur? On s'est d'abord attaqué au Saint Office. Que n'a-t-on pas dit contre lui! C'était la bête noire dans l'Eglise. Ensuite au cours du Concile n'a-t-on pas vu certains Cardinaux et Evêques se montrer récalcitrants devant les interventions du Pontife Romain. Depuis le Concile on l'ignore tout simplement; on fait le silence sur ses déclarations à tel point que celui-ci disait un jour: "J'ai l'impression de n'être pas entendu, de parler dans le vide" (et par conséquent de n'être pas écouté). Que cela est VRAI! En une autre circonstance, il émettait une autre vérité: "De nos jours on cherche la lumière dans les ténèbres."

Cette conspiration du silence vis-à-vis du Pontife Romain se continue, elle est devenue générale, bien qu'à différents degrés d'intensité de par le monde. Notre région n'en est pas exempte. Au contraire, hélas! elle est atteinte. Laissez-moi vous citer trois faits, entre maints autres que je pourrais décrire.

En 1966, en la fête du Christ-Roi, un jeune vicaire de la Basilique dans la chaire de Vérité, s.v.p., ne se gêna pas pour qualifier les Papes prédécesseurs de Jean XXIII de despotes. (Je suppose qu'il ajoutera maintenant celui de Paul VI). Le même jour dans une église de la campagne, un autre jeune curé parla dans le même sens, sans toutefois se servir de la même expression.

Vers la même époque, un Révérend Père fraîchement arrivé de l'université de Louvain, fort conscient de ses diplômes, donna une interview sur l'état du catholicisme en Hollande au rédacteur de "La Liberté et le Patriote". Ce docte religieux qui avait visité la Hollande une couple de fois pouvait parler en maître sur la situation. A son interlocuteur qui lui demandait si Rome avait réagi aux agissements trop avant-gardistes de ce pays, il répondit: "Ah! le Pape a bien parlé, mais il ne parlait pas ex-cathédra". (Que penseriez-vous, chers lecteurs, d'un enfant qui n'écouterait son père que par peur, ou après une fessée??)

Au sujet de cette attitude d'esprit qu'il me soit permis de citer un extrait de la constitution dogmatique de l'Eglise, Concile Vatican II, par. 25: "Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est dû à un titre singulier au Souverain Pontife en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas ex-cathédra, ce qui implique la reconnaissance respectueuse de son suprême magistère et l'adhésion sincère à ses affirmations, en conformité à ce qu'il manifeste de sa pensée et de sa volonté et que l'on peut déduire en particulier du caarctère des documents ou de l'insistance à proposer une certaine doctrine ou de la manière même de s'exprimer."

Le dernier fait que je rapporte est celui-ci: au mois de février dernier, dans une assemblée de chefs scouts, au cours d'une discussion sur l'autorité ultime à laquelle il fallait recourir, un chef donna comme exemple l'Eglise Romaine où c'est le Pape qui en définitive tranche les litiges; un jeune aumônier, d'un air triomphateur, s'écria: "Vatican II! . . . Vatican II!" Comme personne ne lui prêtait attention, il se tourna vers son voisin et traça avec ses mains un triangle et puis le renversa, voulant signifier par là que les rôles sont maintenant changés: avant le Concile, c'était le Pape qui gouvernait, maintenant ce sont les fidèles qui doivent dire au Pape quoi faire et quoi dire. Voyez-vous dans quel pétrin serait l'Eglise s'il fallait suivre cette théorie, quand on sait que ce sont les ENNEMIS mêmes de cette Eglise qui CONDITIONNENT ce peuple de Dieu par la Presse, la Radio et la Télévision. On lui a fait un vrai lavage de cerveau à ce pauvre peuple. C'est tellement évident qu'il sera superflu d'essayer de le démontrer.

Maintenant, que penser des théologiens de la trempe de Hans Küng et des médecins du calibre de Lise Fortier? Ils sont de petits bourdons dont le dard est impuissant à puiser le suc de la vérité et de la vraie science de la fleur de l'oraison. Comme dans la ruche d'abeilles, leur rôle est plus que secondaire; n'empêche cependant qu'ils illustrent bien le désarroi du monde actuel.

En guise de conclusion, laissez-moi évoquer ce passage du Nouveau Testament, où le Christ annonça que celui qui voulait être sauvé devrait manger sa chair. Les Juifs dirent: c'est trop dur . . . et ils s'en allèrent, le laissant seul . . .

Allons-nous faire de même?

VIVE LE PAPE!!!

Un laïc,
Alexandre Allaire,
Saint-Boniface,
le 6 août 1968.

Sept hommes sur dix isolés dans leur misère

Il est sans doute bon de se rappeler qu'en dépit de nos nombreux problèmes: désunion, inflation, impôts, logement, pollution et que sais-je encore, les Canadiens n'en demeurent pas moins l'un des peuples les plus favorisés qui soient.

Nous ne devons jamais oublier que le monde de 1967-1968 se compose d'un côté d'une minorité de pays riches, prospères et développés et de l'autre d'une majorité de pays pauvres, misérables et sous-développés. Et loin de diminuer, l'écart entre eux ne cesse de s'accentuer.

La population mondiale augmente chaque année de plus de 60 millions d'être humains, soit trois fois le nombre d'habitants du Canada, qui naissent pour la plupart dans les pays dépourvus. D'autre part, on est parvenu à diminuer le taux de la mortalité causée par des maladies épidémiques et endémiques chez ces peuples qui souffrent de malnutrition et qui représentent le tiers au moins de la population mondiale.

Cette idée est soulignée de façon frappante dans une étude récente de l'Institut des actuaires citée dans le **Mercer Actuarial Bulletin**: "Le secteur le plus riche du monde (l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Océanie et la Russie d'Asie), qui constitue les trois dixièmes de la population mondiale, augmente à un rythme de 1.3 pour cent par année; l'autre secteur, qui comprend les sept dixièmes de la population globale, augmente presque deux fois plus vite, à un rythme de 2.4 pour cent".

D'après cette étude, plus des neuf dixièmes des produits industriels sont fabriqués par les trois dixièmes de la population mondiale qui vivent dans l'aisance; les mêmes pays ont en mains la plus grande partie du commerce des produits fabriqués. Selon le **Mercer**, cet état de choses a pour effet, en fin de compte, d'empêcher les sept dixièmes de l'humanité de connaître la prospérité ou un niveau de vie convenable et de réaliser leurs aspirations humaines les plus légitimes.

Ce qui ressort de tout cela, c'est qu'en dépit des programmes d'aide étrangère auxquels le Canada et les autres pays prospères contribuent (à un taux qui est près de 1 pour cent du revenu annuel), la riche minorité s'enrichit et la majorité pauvre s'appauvrit sans cesse. L'imagination perd pied devant les conséquences prévisibles pour l'avenir de l'humanité si cette dernière tendance n'est pas renversée.

Pour trouver une solution durable à ce problème, l'un des plus graves de tous les problèmes humains, il faut absolument mettre à profit infiniment plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici des dépenses d'immobilisation, des connaissances techniques et des programmes améliorés d'éducation. Tout cela se réalisera-t-il à temps? D'où tout cela viendra-t-il? Voilà les deux questions les plus importantes sinon transcendantes de notre temps.

(Tiré de "Industry", décembre 1967, revue publiée par l'Association canadienne des manufacturiers.)

Un lecteur québécois et l'émeute du 24 juin

Monsieur le Rédacteur,

Je viens seulement de recevoir "La Liberté et le Patriote" du 26 juin dernier, et comme toujours je me suis empressé de la parcourir pour connaître ce qui mijotte au Manitoba français, et évidemment pour vérifier aussi si les Manitobains sont toujours bien informés sur ce qui se passe et se dit au Québec.

Par le ton provoquant (du point de vue québécois) de votre éditorial: "Monsieur Trudeau tient ferme devant les Indépendantistes", ainsi que par vos commentaires plutôt vagues (du point de vue canadien-français) sur les résultats des élections fédérales, j'ose croire que votre organisation souffre comme moi de recevoir les nouvelles en retard. C'est là une façon polie de dire que vous n'êtes pas bien informé sur ce qui s'est déroulé le lundi soir 24 juin à l'occasion du défilé de la St-Jean-Baptiste à Montréal.

Les propos que vous développez sur ce "lundi de la Matraque" sont plus généreux à l'égard de M. Trudeau, que le président même de l'Association de la St-Jean-Baptiste n'ait osé les tenir au lendemain de la grande fête. Quant aux journalistes de la Métropole, ils ont préféré faire couler leur encre à la recherche de la vérité sur tout l'incident au lieu de souligner la "bravoure" du Premier ministre Trudeau. Ce dernier point fut laissé à la presse anglophone qui est naturellement plus débordante d'éloge à son égard. Et souhaitons que le journal des Manitobains francophones ne suive pas l'exemple de ces derniers au sacrifice de son objectivité habituelle.

J'ose espérer que la semaine qui vient de s'écouler, vous a permis de lire tout ce qui a été dit et qui continue de se dire au Québec au sujet de l'émeute. Afin de sauvegarder les principes de la bonne presse, vous vous devez d'informer vos lecteurs de certains détails qu'aucun journal de l'Ouest aura le courage de publier.

Il faudrait dire à vos lecteurs que si M. Trudeau a bravé les manifestants jusqu'à la fin du défilé, c'était plutôt "par curiosité pour voir ce qui allait se passer", comme il l'a dit lui-même. (Disons en passant qu'un tel spectacle de matraquage ne se présente pas chaque jour devant son fauteuil.)

(Suite à la troisième page)

\+ + +

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Nos lecteurs nous écrivent . . . .

Un lecteur québécois et l'émeute du 24 juin

(Suite de la deuxième page)

La rhétorique de votre éditorial sur ce triste événement paraît simpliste devant les nombreux témoignages de personnes qui ont vu ou même qui ont été victimes innocentes de coups de toutes sortes, de bousculades et même d'incarcération par la force policière. Peut-être que la télévision ne vous a pas permis de voir comme nous que le comportement des policiers n'était pas tellement différent de celui des policiers américains à l'égard des manifestants noirs.

Il faut demeurer honnête avec soi-même et ne pas justifier trop librement la violence de ceux qui prétendent maintenir l'ordre. En effet je m'explique mal que vous n'ayez pas développé un autre aspect de l'événement de ce lundi soir, soit quelque chose dans la ligne de l'article que vous publiez à la droite de votre éditorial: "Etudiants en colère à travers le monde".

Sans vouloir approuver la violence qui sévit de part et d'autre dans le monde, je me demande jusqu'à quel point l'Establishment réagit honnêtement pour éliminer les véritables causes de la violence. Sa réaction devant des revendications demeure trop superficielle. Elle va rarement au fond des choses. Elle préfère laisser au temps de diminuer la gravité des problèmes et attendre les moments extrêmes où la situation se définit d'elle-même, en noir et blanc, comme pour justifier plus facilement son intervention radicale. C'est évidemment là, le moment trop tard pour régler les choses dans l'ordre; si vraiment l'on parvient à solutionner quelque chose.

Quoiqu'on dise dans votre bout du pays pour se réconforter des bouillonnements des Québécois, il serait naïf de croire que le problème du Québec vient d'être éliminer par la dernière élection. Si on analyse sérieusement les statistiques de cette élection, on serait étonné de conclure qu'il n'y a pas plus que 25 pour cent des Québécois francophones qui ont donné leur appui à l'équipe Trudeau. Ceci est lourd de sens, et il ne faudrait surtout pas que les Canadiens hors de la province l'ignorent. Derrière le mirage les problèmes sont encore réels.

Monsieur le Rédacteur, je crois que vous avez par votre éditorial joué le jeu de l'Establishment en vous limitant à condamner le comportement "incivilisé de quelques voyous" au lieu de chercher les raisons profondes de l'incident. Pour ceux qui ont connu de près le soir de l'émeute vos propos ne peuvent pas être jugés impartiaux.

B. A.,
Lachine, Québec.
(le 2 juillet 1968)

* * *

N.D.L.R. — Nous sommes peut-être trop loin du Québec pour connaître dans tous les détails les événements heureux ou fâcheux qui s'y déroulent. Cependant nous demeurons convaincu qu'il est aussi sauvage de lancer un projectile à la tête du premier ministre du Canada que de tirer une balle à la tête de Robert Kennedy ou de Martin Luther King! Nous voulons bien croire que la police peut abuser de la force, qu'elle peut prendre des mesures trop rigides.

Mais il reste que, si la police interdit un rassemblement quelconque, ce n'est pas en la provoquant ou en l'attaquant dans la rue qu'on peut légitimement la faire changer de décision! Du moins, c'est notre façon de comprendre l'ordre, le bon ordre, ici, au Manitoba, quoi qu'il en soit de nos opinions politiques.

Impressions de voyage dans l'Ouest canadien

Ce fut mon privilège de faire un voyage dans l'Ouest canadien récemment. J'ai pensé partager mes impressions avec les lecteurs de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE . . .

En me rendant à Sainte-Anne, Man., j'eus le plaisir d'arrêter à un chalet sur les bords du lac Falcon, où j'ai pu saluer des Manitobains en vacances. On ne tarda pas à me poser des questions au sujet des séparatistes au Québec. Il faut avouer qu'ils existent, mais leur influence est exagérée par la presse anglophone. Afin de ne pas prolonger la discussion, je leur ai dit: "Vous avez des appréhensions au sujet du Québec; nous avons aussi des appréhensions au sujet des nôtres du Manitoba!"

Je venais de lire les opinions émises par certains jeunes, lors d'une entrevue avec un journaliste de l'hebdomadaire manitobain. Cela laissait un "après-goût" défaitiste — j'ai préféré les lettres d'autres jeunes, dont les noms s'identifient comme étant des fils de Français. C'était plus rassurant!

Sainte-Anne-des-Chênes

Même sous la pluie, ce village progressif fait bonne impression: centre commercial échelonné tout le long de la rue principale, belles résidences avec terrain bien entretenu, on y voit de jolis jardins potagers. Les noms des rues évoquent le souvenir des pionniers, des prêtres séculiers, des Pères Rédemptoristes, maintenant conservateurs de ce lieu de pèlerinage, humble, mais pieux.

L'hôpital et le Foyer Youville sont des additions importantes qui remplissent leurs rôles sous la surveillance des bonnes religieuses, des médecins zélés et d'un grand dévouement.

Saint-Boniface

En ce 150e anniversaire de la venue des premiers missionnaires dans les prairies de l'Ouest, la ville est pavoisée et gaie — si on regarde, de plus près, les enseignes bilingues, assez nombreuses, on voit moins les noms et les annonces en anglais — mais Saint-Boniface conserve son titre de capitale française de l'Ouest canadien. Un nouveau centre commercial sera une addition avantageuse aux commerces de la rue Provencher: il évitera aux citoyens du vieux Saint-Boniface de se rendre à Winnipeg ou au Norwood pour faire leurs achats. Bravo!

Le Musée

Oui, nous l'avons visité et l'avons trouvé très intéressant. L'exposition des commodités, dont devaient se contenter nos ancêtres, devrait inspirer aux jeunes de l'admiration et de la reconnaissance pour l'oeuvre opiniâtre accomplie par le clergé et les pionniers, afin de nous léguer un héritage aussi riche, et leur faire prendre la ferme résolution de poursuivre, dans des conditions plus faciles, la tâche entreprise par nos devanciers et s'efforcer de la conduire à bonne fin. M. Marius Benoit et son aide nous ont accueillis aimablement!

Gardez Saint-Boniface, le château-fort français! Soyez fiers de votre ville, de votre province! Surtout de votre foi et de votre langue!

Le député

J'ai eu le grand plaisir de saluer le nouveau député du comté de Saint-Boniface, M. Joseph-H. Guay. A Ottawa, comme il l'a prouvé au cours de ses mandats à la Mairie, il saura s'intéresser aux siens. Félicitations et voeux de succès!

Il faisait bon d'assister à la messe dominicale dans l'imposante basilique et d'y voir tant de visages connus.

Ma première visite fut à Letellier, où j'eus le privilège de participer à une imposante réunion de parents, à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de Mme Alice Barnabé, réunissant les Cadieux et les Barnabé, ainsi qu'un groupe assez nombreux de coparoissiens. J'eus l'occasion de saluer là beaucoup de connaissances et d'y rencontrer des anciens, entre autres, M. Achille-P. Jarry, à sa retraite, d'aimables cousins américains, M. et Mme Bob Barron, de Saint-Paul, Minn.

Saint-Pierre-Jolys

Chacune des paroisses françaises du Manitoba possède un noyau de familles portant le même nom. A Saint-Pierre, les familles Préfontaine ressortent à cause des rôles importants remplis par les anciens, par les contemporains ou par leurs enfants.

M. Edmond Préfontaine

Il m'a fait plaisir de saluer mon bon ami, M. Edmond Préfontaine, qui a rempli un triple rôle dans sa paroisse, dans le comté de Carillon, qu'il a représenté à la législature manitobaine, comme député et ministre pendant plusieurs années, et dans tout le Manitoba, par sa participation active et intelligente à tous nos mouvements nationaux. M. Préfontaine fut donc maître-fermier, chef de file, politicien au meilleur sens du titre. Mais je crois connaître Edmond suffisamment pour affirmer que des trois rôles, ce fut celui de cultivateur qu'il goûta le plus! C'est qu'il fut un des premiers fermiers, dans sa paroisse, assez audacieux, assez confiant dans l'avenir, pour débuter sur une grande échelle dans l'industrie laitière: vaste grange, troupeau nombreux, méthodes modernes; mais pour lui, comme pour tant d'autres, les débuts furent pénibles. Jeunes mariés, dont l'épouse venait d'une ville du Québec, ils se mirent résolument à l'oeuvre.

La jeune femme ne dédaigna pas de seconder son mari optimiste, elle trayait avec lui les vaches laitières, pas encore de trayeuses automatiques! Les mains d'Edmond sont fortes, rugueuses, preuve visible de ma déclaration! Siégeant comme député, il avait hâte à l'ajournement de la législature pour enfiler les salopettes, et reprendre les travaux de la ferme.

Toutes les organisations nationales ont profité de ses conseils, de son influence. De l'A.C.J.C. à l'A.E.C.F.M., en passant par les autres mouvements, il était fidèle à participer aux congrès. Ce travail manuel et intellectuel a fini par affecter sa robuste santé, mais encore dans sa retraite il continue de s'intéresser aux oeuvres de sa paroisse et il est toujours disposé à prodiguer des sages conseils à ceux qui les sollicitent. Nous lui souhaitons encore plusieurs années de vie.

Faits divers

Mon bref passage dans plusieurs endroits ne me permet pas de faire beaucoup de remarques, je les veux toutes bienveillantes. En général, j'ai constaté un certain fléchissement dans le bilinguisme des enseignes, des noms de maisons d'affaires, etc., mais ce qui compte c'est que l'on s'exprime encore et toujours en français, et que l'on donne l'exemple et que l'on exige que les enfants fassent de même.

A Letellier, je remarquais avec plaisir qu'un autobus scolaire portait l'inscription française: "Grande division scolaire de la Rivière-Rouge"; les hangars de la Coopérative du blé conservent leurs termes bilingues . . .

J'ai goûté le spectacle des champs verts de la végétation luxuriante, résultats des pluies abondantes et espoirs d'une récolte fructueuse. Vive le Manitoba!

J.-Léon Bruyère
Québec, 4 juillet 1968

Que certains se sentent "visés"

Au cours de mes tournées de reporteur, plusieurs gens m'ont fait des reproches au sujet de La Liberté et le Patriote. — "Pour un journal qui se donne tous les rôles imaginables au monde, je dois dire qu'il fait bien pitié!" — "Vous n'atteignez pas la masse! Faites comme les quotidiens et atteignez la masse si vous voulez avoir plus d'abonnements!" — Ce sont certes des critiques qui sont attendues, mais, ce qui est surprenant, c'est qu'on est obligé de faire 50 milles pour connaître ces opinions!

Juger La Liberté et le Patriote selon les critères d'un quotidien comme le Free Press qui distribue 125,000 journaux 6 fois par semaine, dont les services de rédaction sont alimentés par un groupe de 88 personnes, c'est de la pure utopie! Comment peut-on avoir le culot de nous dire d'atteindre la masse quand la masse n'est pas là? Comment veut-on que l'on parvienne à satisfaire les lecteurs quand ceux-ci restent assis sur leur fessier en train de remâcher intérieurement leurs petites critiques sans même se donner la peine de les faire parvenir à leur journal?

Vous avez oublié, chers Canadiens français, qu'un journal n'est pas une série d'affiches publicitaires, mais que c'est un mode de communication. Et si je me souviens bien, la communication se fait toujours à deux. Je sais, pauvres petits Canadiens français, que vous êtes occupés et que vous n'avez pas le temps d'écrire. Je comprends parfaitement que vous avez de la difficulté à vous exprimer en français. Et enfin, je connais la besogne accablante de nos enseignants qui, étant peut-être le seul groupe manitobain assez instruit pour écrire, sont débordés de travail pendant ces vacances d'été! Je comprends tout ça et peut-être mieux parce que moi-même je suis obligé d'écrire.

Quand la seule façon de provoquer une réaction chez un peuple amorphe, c'est de prendre sa plume et de la planter dans le dos d'un de ses lecteurs, on ne doit pas seulement critiquer l'efficacité du journal, mais aussi l'efficacité de nos Canadiens français! Comment voulez-vous sauver votre langue, si vous n'êtes pas prêts à dialoguer dans votre journal? Comment prétendez-vous assurer la survivance de votre culture si vous ne prenez pas la peine de l'écrire? Un texte français est écrit en français. Vous avez le temps de tout dire et de le bien dire sans que les mots anglais se glissent par ignorance dans la conversation. Si vous êtes français, montrez-le! Qu'on puisse arriver un jour à biffer l'éternel "si vous êtes Français au Manitoba" pour dire qu'on est vraiment français.

Gérald Backeland,
Saint-Boniface.
(le 18 juillet 1968)

Départ de missionnaire

La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux! Un jeune prêtre a entendu cet appel et y répondait généreusement.

Le 21 juillet, sa famille et quelques amis se sont réunis pour souhaiter à M. l'abbé Dansereau santé et succès pour un fructueux ministère. Sans que paraisse l'ombre d'un regret, il laisse les siens, sa paroisse qui l'a vu naître et grandir dans un foyer heureux, son "home" dont il était si fier. Il a voulu que nous revoyions avec lui ce petit coin si calme et remarquablement pittoresque.

Il part tout confiant pour porter la Bonne Nouvelle à des milliers de déshérités au Brésil. Nous étions un peu rassurés après avoir vu les diapositives projetées, car sûrement ce pays n'est pas dépourvu de beauté et de charme.

Sa mère, femme forte de l'évangile, dont le compagnon a été rappelé à Dieu, déploie le même courage, sachant bien que ces départs lointains sont toujours très pénibles, mais lui l'invite déjà et trace l'itinéraire de son voyage pour en amoindrir le choc.

Hervé, nous sommes confiants que tous ces sacrifices et ton labeur à la vigne du Seigneur auront les mêmes promesses et rendements que ces vastes champs de la belle Vallée de la Rivière-Rouge qui bordent le long de la grande route, ces champs remplis de beaux épis de blé qui ploient sous l'abondance des grains, l'on dirait d'un tapis, tandis qu'à côté un champ d'avoine donne l'illusion d'une large nappe de fine dentelle. Nous filons à bonne allure pensant que le crépuscule descend lentement en couvrant le tout d'une première nuance de doré.

Le soleil s'apprête à se retirer en répandant une douce chaleur comme un sourire de satisfaction après une journée d'un devoir bien accompli.

Ce tableau merveilleux, comme apparaissent tes dispositions, augurent une moisson abondante. Dans quelques jours tu seras loin et ta tâche commencera.

Sois assuré d'une pensée dans mes prières quotidiennes et que Dieu te bénisse et te protège. Bonne chance!

Une amie bien sincère des missionnaires,
Mme Emma Ayotte,
Saint-Boniface,
le 9 août 1968.

Le cours de français oral à Gravelbourg

par Jeanne Thomas

Gravelbourg, le 24 juillet 1968

Monsieur le Rédacteur,

Une quarantaine d'étudiants, pour la plupart des instituteurs, viennent de terminer un cours de français oral, qui est offert chaque été au Collège Mathieu de Gravelbourg.

Le cours est une partie intégrale de leur programme universitaire, mais il y a une différence. On suit ce cours dans un milieu et une ambiance tout à fait français.

Gravelbourg est un village bilingue, et le Collège Mathieu est aussi bilingue. Pendant dix-huit jours de classe et six jours de congé, les étudiants sont immergés dans cette atmosphère française où on se sert du français pour l'instruction, le loisir et les activités quotidiennes. Le français devient la langue de travail et tout d'un coup on s'aperçoit que le français est une langue vivante.

Sans doute, nous ne parlons pas le français couramment, mais néanmoins nous pouvons comprendre une conversation ordinaire et nous faire comprendre dans les circonstances usuelles de la vie. Ce progrès devrait se refléter dans les salles de classe de notre province.

Il faut dire qu'on a soigneusement préparé les projets pour ces cours. Les repas sont excellents, et les chambres confortables. Et n'oublions pas les belles monitrices et les galants moniteurs qui nous ont tellement aidés — grâce à leur sagesse et leur patience.

Nous espérons que l'université va continuer à offrir ces cours et que beaucoup d'anglophones en profiteront.

Sincèrement vôtres,

Les Etudiants de 174A et 174B





Lors de son banquet annuel qu'elle fit coïncider avec les fêtes du 150e anniversaire de l'arrivée des missionnaires à la Rivière Rouge, la Chambre de Commerce de Saint-Boniface tint à honorer spécialement deux de ses membres fondateurs, MM. Roger Teillet et Roland Couture. L'on voit ce dernier, ci-dessus à droite, recevant un certificat de mérite des mains du président de la Chambre de Commerce, M. George McOuat. M. Ed. Teillet reçut le certificat au nom de son frère retenu par d'autres engagements.
(Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆



A l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, le 17 juillet dernier, M. Louis Perrin, photographe bien connu au Manitoba, prêta le serment d'usage à titre de second vice-président de la Chambre de Commerce. On le voit ci-dessus (à droite) en compagnie du juge Alfred Monnin.
(Photo Roland Couture)

☆ ☆ ☆

Chambre de Commerce de St-Boniface

Le président s'oppose à des élections municipales par acclamation

En présentant son rapport à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface qui s'est tenue au gymnase du Collège le 17 juillet dernier, le président George McOuat en profita pour exprimer ses vues personnelles sur l'administration municipale, le système scolaire et l'orientation industrielle de la ville-cathédrale.

S'en prenant tout d'abord au fait que Saint-Boniface ait deux commissions scolaires, système qu'il trouve ancien et usé, il s'est déclaré favorable à une commission scolaire unique pour toute la ville.

Il a demandé en outre au conseil municipal de nommer un commissaire industriel dynamique qui verrait à promouvoir la croissance industrielle de la Ville.

Faisant allusion aux élections qui doivent se tenir cet automne à l'hôtel de ville et à la commission scolaire, il a demandé qu'il n'y ait pas d'élections par acclamation. Enumérant certains des problèmes actuellement à l'ordre du jour tels que la fusion des municipalités urbaines, la question scolaire, la re-distribution des taxes, il a souhaité que des hommes d'affaires influents accèdent aux postes publics. "Il y a tendance au Canada, a-t-il affirmé, d'élire des candidats inférieurs. Notre ville est trop importante, d'ajouter M. McOuat, pour qu'elle soit dirigée par d'autres que les meilleurs hommes!"

Il a expliqué aussitôt qu'il ne faisait aucunement allusion aux représentants actuels. Il a conclu en invitant les hommes d'affaires de Saint-Boniface à prendre un intérêt plus actif dans les affaires municipales de leur ville.

Membres honoraires

A cette occasion, la Chambre de Commerce de Saint-Boniface a voulu honorer certains de ses membres les plus méritants. MM. Roger Teillet et Roland Couture, qui en 1952 mettaient sur pied la Chambre de Commerce actuelle et en devinrent successivement présidents, reçurent chacun un certificat de membres honoraires. Un certificat de mérite fut remis à MM. Nicola Zunik et Rudy Boivin en reconnaissance pour leurs nombreux services.

Il y eut, en outre, prestation du serment d'office par M. Louis Perrin, photographe réputé de Saint-Boniface. Il a été nommé second vice-président.

Parmi les invités d'honneur on remarquait l'archevêque de Saint-Boniface et son auxiliaire, Nosseigneurs Maurice Baudoux et Antoine Hacault, le maire de Saint-Boniface, M. et Mme Joseph Guay, le juge Alfred Monnin et son épouse, et des représentants des chambres de commerce de Winnipeg et de Brandon.

Remerciements

La famille Côté désire remercier tous les amis qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. L.-P. Côté. Un sincère remerciement aussi aux religieuses et au personnel de l'hôpital Taché.

Chronique de CBWFT

Le jeudi 15 août

Les Cavaliers de la route, à 7 h. 30. "Les Blousons noirs". Non contents d'avoir saboté le spectacle de la chanteuse Cléo, des blousons noirs la kidnappent et la séquestrent dans le but de l'empêcher de remplir un engagement à Sens.

Le vendredi 16 août

Quand la liberté, à 7 h. 30. "Deux poids, deux mesures". Une opération de passage de la frontière espagnole est en cours. Un jeune convoyeur français aide un pilote Américain déguisé en paysan. L'Américain refuse de suivre les injonctions de son guide et s'enfuit par un chemin latéral.

Le samedi 17 août

Valérie et l'aventure, à 10 h. 30. "Le Rocher Percé". En Gaspésie, sur la côte est de la province de Québec, dans une région belle mais déshéritée, Valérie interroge pêcheurs et forestiers, elle rencontre un personnage curieux, anarchique, qui remet en question aux yeux de Valérie son métier de sociologue.

Le dimanche 18 août

La Petite Kermesse, à 3 h. Invités: Georges Guétary, Silviana Blasi, Pierre Guéron, Rita Azrai et Lafleur.

Au bout de mon âge, à 4 h. 30. Invité: Jean LeMoyne.

Variation, à 6 h. 30. Dvorak interprété par Ginette Duplessis, Rachel Martel et Roger Bellemare.

Walt Disney, à 7 h. "Les merveilles du monde aquatique".

L'Envers des Hommes, à 10 h. 30. Christian, Daniel et Bernard Têtu. Trois enfants de 8 à 11 ans particulièrement intéressants, dont l'un est caricaturiste, le deuxième musicien et le troisième doué pour les chiffres.

Le lundi 19 août

Max la menace, à 8 h. Max est chargé de découvrir le chef d'un réseau d'espionnage qui tente de passer à l'ennemi la formule secrète TK 808.

Partout! "Durell, Lecteur", à 10 h. Interview avec Lawrence Durell qui parle des livres et des auteurs qui l'ont influencé. "La femme en Algérie". Enquête sur la condition de la femme. "Publicité et érotisme". Le rôle de plus en plus grand de l'érotisme en publicité.

Le mardi 20 août

Moi et l'autre, à 9 h. 30. "Epoque 1900". Dominique reçoit en héritage les effets personnels d'une vieille tante. Elle y découvre son journal intime qu'elle lira comme si c'était le sien.

Concert populaire, à 10 h. De l'aréna Maurice Richard, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal. Au pupitre: Alexander Brott. Solistes: Bouchard et Morisset, pianistes. Au programme: Ouverture "Haendel et Gretel" d'Humperdinck. "L'Apprenti sorcier" de Dukas, "Le Carnaval des animaux" de Saint-Saens, "Pierre et le loup" de Prokofiev.

Le mercredi 21 août

Minouche, à 7 h. 30. "La femme fatale". Minouche et Clotilde font un pari. Clotilde qui a une réputation de femme fatale met Minouche au défi de séduire Bastien. Ded, qui est dans la confidence dévoile à ce dernier ce qui se trame contre lui.

Au poste CBWFT

JEUDI 15 AOUT

3.30—Cinéma: "Dernières vacances". Comédie dramatique de Roger Leenhardt, avec Berthe Bovy, Renée Devillers et Pierre Dux. Touchante évocation de la vente d'un domaine ancestral aux mains d'une compagnie qui doit transformer ce domaine en une hôtellerie. (Français 1948)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "La Parole ou Order". Drame religieux de C. Dreyer, avec Henrik Malberg, Emil Hass Christensen et Preben Lerdorff. Film d'évangélisation protestante sur la foi en la Parole de Dieu. Deux familles sont divisées par la situation et surtout par les idées des vieux: en haut on est riche, mais malade; en bas on est en bonne santé, mais pauvre. L'un est luthérien missionnaire, l'autre méthodiste entreprenant. Résultat: un mariage empêché. (Sous-titré, danois 1955)

VENDREDI 16 AOUT

3.30—Cinéma: "La Nuit s'achève". Mélodrame de Pierre Méré, avec Victor Francen et Ludmilla Tcherina. Victime d'un accident, le contremaître d'une mine de l'Afrique du Nord devient aveugle. Sa fiancée supplie un spécialiste d'opérer le jeune homme. Le chirurgien retrouve du même coup son fils illégitime. Ce dernier, blessé mortellement par un indigène, offrira ses yeux pour rendre la vue au fiancé de celle qu'il a toujours aimée. (Français 1950)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: "La Revanche d'Ivanhoe". Aventures d'Amerigo Anto, avec Clyde Rogers, Gilda Lousek et Andrea Aureli. 1199. L'Angleterre, après la mort de Richard Coeur de Lion, est le théâtre de sanglantes rivalités entre Saxons et Normands. Jean Sans Terre et quelques seigneurs sans scrupules imposent le pouvoir par la terreur. C'est alors que Ivanhoe, que tout le monde croyait mort, revient. Il devient le chef incontesté d'un groupe de révoltés.
10.15—Prenez le volant
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Le Chevalier de la violence". Aventures de cape et d'épée de Sergio Grieco, avec Vittorio Gasman, Anna-Maria Ferrero. Jean de Médicis, fils de Catherine Sforza, est chef d'un groupe dit "La Bande noire". Au XVe siècle, avec ses hommes, il affronte l'armée des Lansquenets qui menace Rome. (Italien 1956)

SAMEDI 17 AOUT

3.00—L'univers des sports
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Terreur sur la savanne" (C). Aventures avec Nicole Courcel et Roger Pigaut. Au début de l'insurrection congolaise, un jeune Français qui possède un avion-taxi capte par radio plusieurs appels de détresse. Accompagné d'une Congolaise, il atterrit dans la propriété au moment où des soldats de la révolution font irruption. (Franco-congolais 1962)
9.30—Ballades et chansons
10.00—A communiquer
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Le danger vient de l'espace". Film de P. Hubsch, avec Paul Hubschmid. Collaborant enfin, savants russes et américains envoient une fusée dans la lune. Malheureusement, la tentative échoue et le passager se libère avec sa cabine. Abandonnée, la fusée va percuter dans un groupe d'astéroïdes qui se dirigent sur la terre. La panique s'empare du monde. (Italien 1958)

DIMANCHE 18 AOUT

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Au bout de mon âge
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—A communiquer
10.00—Emission spéciale (C): "Saskatchewan Jubilee"
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 19 AOUT

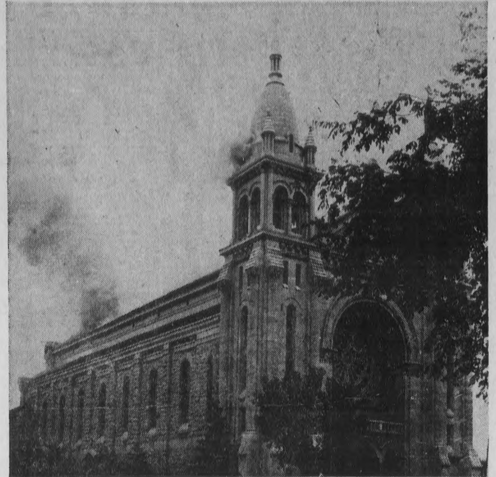
3.30—Cinéma: "Sans pitié". Drame social et sentimental avec Carla del Poggio et John Kitzmiller. Se rendant à Livourne, une jeune fille, démunie d'argent, voit surgir deux G.I. dont l'un s'enfuit après avoir blessé un soldat noir. Inculpée, puis emprisonnée, elle s'évade. Le Noir, qui l'a retrouvée, veut l'emmener avec lui aux Etats-Unis. (Italien 1948)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Ils chantent en France
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Partout
11.00—Cinéma: "Le Barbier de Séville" (C). Opéra filmé, avec T. Gobbi, I. Gemma, C. Baseggio, A. Francioli, L. Vedovelli et G. Nero. Epris de Rosine, le Conte d'Almaveva parvient à pénétrer sous divers déguisements chez le tuteur de Rosine pour la revoir et l'épouser. (Italien)

MARDI 20 AOUT

3.30—Cinéma: "L'Europe en chantant". Emission de variétés de François Chatel, avec J.-Claude Pascal, Joel Holmes, Elga Andersen, Jean-M. Rivière et Gérard Melet. Animateurs: J. Monsigny, Marie-Blanche Vergne, Jacques Fabri et Bernard Woringer. (Français)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Concert populaire
11.00—Ciné-club: "Tourments". Drame psychologique avec Stig Jarrel et Alf Kjellin. Scénario: Ingmar Bergman. Les élèves d'un lycée sont terrorisés par un professeur qu'ils ont surnommé Caligula. Wingren est l'un des jeunes gens sur qui Caligula s'acharne avec plaisir. Un soir, Wingren rencontre une prostituée ivre et l'aide à rentrer chez elle. Il devient son amant. (Suédois 1944)

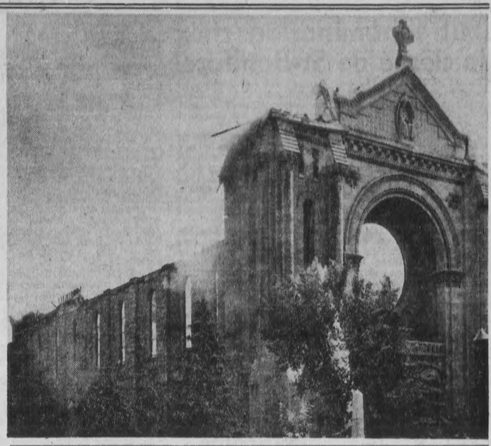
MERCREDI 21 AOUT

3.30—Cinéma: "Les Livreurs". Comédie burlesque de Jean Girault, avec Darry Cowl et Francis Blanche. Deux livreurs prennent leur métier au sérieux et s'efforcent par tous les moyens de rendre service aux clients nombreux et variés qu'ils rencontrent. C'est ainsi qu'ils deviennent au hasard des situations, professeurs, mécaniciens, avocats, détectives et antiquaires. (Français 1961)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—Cinéma du mercredi: "Le Temps d'aimer et de mourir" (C). Drame de guerre avec John Gavin et Liselotte Pulver et Jack Mahoney. Un homme revient, en permission de trois semaines, du front russe. Dans les ruines de sa ville, il ne retrouve de sa maison qu'un tas de pierres; dans ses recherches, il se rend chez le docteur Kruse, ancien médecin de sa famille. Il y trouve la fille du docteur, une amie d'enfance.
10.00—Provinces
10.30—Caméra 68
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Enigmes



Les deux photos ci-contre nous font voir deux temps de l'incendie de la basilique de St-Boniface. Dans celle de gauche, prise quelques minutes après l'arrivée des pompiers, le feu a déjà percé le toit de l'abside en même temps qu'il gagne les tours. La photo de droite fut prise à peine une heure plus tard: l'incendie a fait son oeuvre et il ne reste plus qu'une coque fumante.

(Photo Perrin du Manitoba)



La Cathédrale de St-Boniface aurait eu 60 ans cette année

C'est le 4 octobre 1908, en présence d'une douzaine d'évêques du Canada et des Etats-Unis, que Mgr Adélard Langevin, O.M.I., inaugurait au culte la quatrième cathédrale de Saint-Boniface. Ce devait être pendant bien longtemps l'édifice religieux le plus imposant de tout l'Ouest canadien et américain, méritant à Saint-Boniface son titre de "ville-cathédrale".

Le projet remontait à 1902. Le premier tracé de l'édifice comportait un ensemble des plus impressionnants: tout en pierre et d'un style d'inspiration byzantine et romane, le monument aurait mesuré plus de 300 pieds de longueur, avec dôme et transepts et de l'espace pour huit autels latéraux!

Evidemment, les ressources financières de l'époque ne permettaient pas de telles ambitions. Il fallut sacrifier le dôme et les transepts. Les architectes Haskell et Marchand mirent près de deux ans à modifier leurs plans. Le 23 janvier 1906, le projet était enfin soumis aux entrepreneurs Sénécal et Smith et les travaux étaient en marche au début de mars. Si on en juge d'après une chronique d'alors, un canal fut creusé jusqu'à la rivière permettant ainsi de transporter les matériaux jusqu'à pied d'oeuvre.

L'édifice modifié gardait quand même des dimensions qui ne pouvaient qu'impressionner: longueur extérieure de 280' sans la sacristie, largeur extérieure de 88', hauteur de 150' de la base à la croix des tours, et à l'intérieur la voûte s'élevait à 68' au-dessus du plancher. Le tout devait coûter pas moins de $325,000.

D'après le chroniqueur des "Cloches de Saint-Boniface" du 1er novembre 1908, le diocèse de Saint-Boniface comptait alors à lui seul près de 100,000 catholiques, 210 prêtres, 93 églises avec prêtres résidents, 43 chapelles de missions, etc. Il était indubitablement le centre de la vie catholique dans tout l'Ouest.

Dans le récit qu'il nous fait des fêtes de la bénédiction de la nouvelle cathédrale, le même chroniqueur nous raconte que l'après-midi de ce 4 octobre qui était un dimanche, un imposant défilé de 10,000 catholiques, représentant les paroisses et les institutions tant de Winnipeg que de Saint-Boniface, partit de l'hôtel de ville de Winnipeg et se rendit fièrement jusqu'à la nouvelle cathédrale. C'était sans aucun doute la manifestation la plus spectaculaire que les catholiques s'étaient permise jusqu'alors dans les rues de la capitale manitobaine.

St-Adolphe

Remerciements

La famille Théodore Aubin remercie les parents et les amis pour leur assistance aux prières et aux funérailles, pour leurs offrandes de messes, envois de cartes de condoléances, etc., à l'occasion de son récent deuil. Elle remercie particulièrement Mgr Maurice Baudoux qui a présidé la concélébration aux funérailles et les autres concélébrants, la chorale, les porteurs et la Ligue des Femmes Catholiques.

SCOUTS Diocèse St-Boniface

Jamboree Sasquatch

Le Jamboree régional, qui eut lieu du 30 juin au 6 juillet à Vancouver, fut un très grand succès. Le Jam était très bien organisé. Pas de temps pour s'ennuyer, et ceux qui ont crevé de faim avaient besoin de beaucoup de volonté pour se retirer de table. Lorsque nous constatons que les deux tiers des 400 scouts et chefs venaient du Manitoba et qu'une grande partie de l'organisation a dû être faite par la poste, c'est signe d'une réussite formidable. Plusieurs parents s'aperçoivent qu'un mois et demi plus tard leurs fils parlent encore avec enthousiasme du Jamboree Sasquatch. Le prochain Jamboree régional aura lieu quelque part dans le diocèse de St-Boniface en 1972.

Jamboree canadien

Cette année, du 3 au 10 août, le Jamboree canadien se déroula à Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest. Une troupe, formée de scouts du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, représenta les Scouts du Canada à ce Jamboree. Cette troupe, de passage à St-Boniface le 23 juillet, soupa au Chantier dans le Centre Culturel de St-Boniface, puis visita ensuite les Symington Yards, le Musée de St-Boniface, les ruines de la Cathédrale et la nouvelle église du Précieux-Sang avant de continuer son voyage.

Voyages échanges

Grâce à un octroi accordé par le Secrétariat d'Etat, les Scouts du Canada ont encore organisé cette année un programme de voyages échanges. Ces échanges ont eu lieu entre le 15 juillet et le 15 août 1968. Pour le diocèse de St-Boniface, les échanges se sont faites avec les diocèses suivants: Amos, Chicoutimi, Mont-Laurier, Montréal, Ottawa, Québec, Sainte-Anne, Trois-Rivières et Rimouski.

Chaque scout de l'Est a passé une semaine dans le foyer d'un scout manitobain, ensuite les deux gars sont partis passer une semaine ensemble dans l'Est. Parmi les 10 scouts venus au Manitoba il y avait Gilles Courcy, du diocèse de Rimouski, qui rendait visite à Jean Fréchette, de St-Boniface.

Les autres scouts du diocèse de St-Boniface qui ont pu profiter de ces voyages échanges sont: Marc Ouimet, de St-Norbert, Marc Rochon, de Transcona, Merille Kirouac, de La Broquerie, Marc Fréchette et Léo Gosselin, de St-Malo, Robert Valcourt et Roger Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Gilles Laurent et Gérald Tétreault, de St-Claude. Nous regrettons de ne pouvoir donner tous les noms des Scouts de l'Est qui ont passé une semaine dans nos familles.

Voici quelques impressions de parents qui ont accepté de recevoir un scout de l'Est dans leurs foyers. L'échange permet aux jeunes garçons de se connatre et de sortir de leurs milieux. Ceci leur a permis de se débrouiller par eux-mêmes, de visiter plusieurs endroits et de faire de nouvelles connaissances. Le tout est très instructif pour nos jeunes.

Puisque les situations familiales ne sont pas toutes pareilles, nous sommes certains que d'autres parents pourraient nous transmettre leurs impressions ou expériences touchant les voyages échanges. Veuillez nous écrire ou nous contacter au plus tôt: L'Orignal Méticuleux, 276, rue Kitson, St-Boniface 6, Man. (téléphone: 247-7094).

L'Orignal Méticuleux

Les villages-dortoirs ont leurs ennuis

(Suite de la première page)

Egouts et petites industries

Cette année, les villages de Sainte-Agathe et d'Ile-des-Chênes se sont prononcés en faveur d'un système d'égouts. A Saint-Adolphe on a préféré attendre que le gouvernement provincial fasse ériger une digue permanente contre les inondations avant d'engager le village dans une dépense de $110,000. D'autre part, le ministère de la Voirie doit construire bientôt une nouvelle route Sainte-Marie, ce qui assurerait de meilleures communications avec la ville.

Cependant, de rappeler M. Wallace, il est très important de ne pas laisser tomber le projet d'un système d'égouts à Saint-Adolphe. "Je crois, a-t-il dit, que les gens veulent bien en avoir un, mais ce n'est pas possible pour le moment. Il ne faudrait cependant pas tarder, sinon les deux autres villages feront de rapides progrès et laisseront le nôtre en arrière."

Entre temps, a poursuivi M. Wallace, la municipalité de Ritchot a retenu les services d'un avocat pour examiner s'il serait possible d'obtenir des industries pour la région. Ces industries pourraient être de toutes sortes. "J'ai songé à la possibilité d'une usine qui fabriquerait des autos-neige, de préciser M. Wallace. Mais les premières industries pourraient se rapporter aux produits agricoles. Nous sommes aussi en train de former une commission qui étudiera les subventions que le gouvernement serait prêt à offrir dans le domaine récréatif. C'est un début; il faut savoir profiter des offres gouvernementales."

Anglophone représentant des Francophones

Nous avons demandé à M. Wallace s'il ne trouvait pas un peu étrange qu'un anglophone soit le représentant de villages à majorité canadienne-française? Il a répondu qu'aujourd'hui on ne jugeait plus un homme d'après des critères nationaux ou religieux mais d'après le travail qu'il accomplit. "Si les gens voient qu'un homme est juste, c'est tout ce qui leur importe . . . Depuis 10 ans, nous avons maintenu l'augmentation des taxes dans notre région à moins d'un demi-millième de dollar. Il y a trois ans, nous avons suggéré au gouvernement provincial de permettre dans nos villages l'enseignement des deux langues officielles ainsi que la langue de la majorité, si les gens le désiraient . . . J'aimerais bien, par simple courtoisie, parler français à mes amis canadiens-français . . . Je ne crois pas que maintenant ce soit important d'être canadien-français pour représenter une majorité canadienne-française . . . De toutes façons, je vois à ce que mes enfants apprennent le français."

Tirer profit de la situation

L'avenir pour les villages tels que Saint-Adolphe, Sainte-Agathe et Ile-des-Chênes, c'est de tirer le plus d'avantages possibles de leur rôle de dortoirs de Winnipeg. Du moins, c'est ainsi que semblent l'envisager les hommes qui sont chargés de guider les destinées de ces villages limitrophes de la capitale manitobaine. Au lieu de s'attarder sur les inconvénients que comporte la proximité de la grande ville, ils préfèrent dresser l'inventaire de leur actif et le faire tourner à leur avantage.

Ils sont rares ceux qui se présenteront au jugement de Dieu sans avoir perdu personne. — Lacordaire

AVIS

Les arénas de St-Boniface
sont situés aux numéros
294, rue Bertrand et 910, rue Maginot
Le Directeur des Loisirs

Autres nominations chez le clergé de St-Boniface

Voici la liste des autres changements et nominations ecclésiastiques annoncés le 19 juillet dernier par l'archevêché de Saint-Boniface.

M. l'abbé Alexandre Hunfeld, curé de St-Alphonse, devient aussi curé de Mariapolis, mais à l'avenir la chapellenie de Cypress River sera desservie par M. l'abbé Gérard De Ruyck, curé de Bruxelles.

M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé de St-Georges et desservant de Great Falls, quitte ce poste pour prendre charge de Pinawa qui dépendait de Lac du Bonnet. M. l'abbé Yvon Boisvenue, desservant de Woodridge et des chapellenies de Marchand et de St-Labre, devient curé de St-Georges et desservant de Great Falls. M. l'abbé Réjean Bélanger, nouvel ordonné, est nommé vicaire à La Broquerie et en charge de Woodridge et des chapellenies de Marchand et de St-Labre.

Le R. P. Daniel Lavoie, C.Ss.R., vicaire substitut de Ste-Geneviève, est nommé animateur de la catéchèse dans la Division scolaire de la Rivière-Seine. Il era aussi vicaire dominical à Lorette et la chapellenie d'Arondale sera desservie de la paroisse de Lorette. M. l'abbé Rosaire Gagné devient curé de la paroisse de Ste-Geneviève avec charge pastorale de la chapellenie de Ross.

M. l'abbé Clayton Purcell, qui était curé de Carman, fera une année d'études au Collège de Saint-Boniface (Université du Manitoba) et sera vicaire dominical à Holy Redeemer. M. l'abbé Maurice Jeanneau, vicaire à Holy Cross, devient curé de Carman. M. l'abbé Alfred Bleichert, nouvel ordonné, est nommé vicaire à Holy Cross.

M. l'abbé Robert Campeau, directeur au Petit Séminaire de Saint-Boniface, fera une année d'études à l'Institut dominicain de pastorale à Montréal. M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire à St-Norbert, devient membre de l'équipe des directeurs du Petit Séminaire de Saint-Boniface.

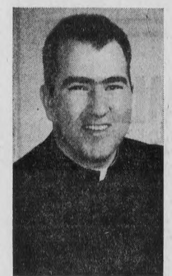
M. l'abbé Gérard Lambert, vicaire à Christ the King, remplacera les abbés Georges Svoboda et Paul-Emile Boisjoli, comme aumônier-adjoint à l'hôpital général St-Boniface. M. l'abbé Aurélien Lalonde, nouvel ordonné, est nommé vicaire à Christ the King.

M. l'abbé Lionel Thibault, vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, devient vicaire à Saint-Emile, en remplacement de M. l'abbé Jean-Pierre Leclaire. La chapellenie de Coeur-Immaculé-de-Marie, desservie de Saint-Eugène, le sera de Saint-Emile à l'avenir.

Le R. P. Louis-Philippe St-Denis, C.S.V., devient curé d'Otterburne, en remplacement du R. P. Maurice Monette, C.S.V., qui retourne dans l'Est. Le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., du diocèse de Winnipeg, devient missionnaire à Fort Alexandre. Le R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, devient vicaire à la paroisse du Précieux-Sang, en remplacement du R. P. Bernard Pinette, O.M.I.

Une première liste de nominations a paru dans La Liberté et le Patriote du 19 juin.

Missionnaire au Brésil



M. l'abbé Hervé Dansereau

Le 27 juillet dernier, M. l'abbé Hervé Dansereau, de l'archevêché de Saint-Boniface, quittait Winnipeg à destination de Sao Paulo, Brésil, où il deviendra le cinquième prêtre diocésain de Saint-Boniface en mission dans ce pays. L'abbé Dansereau fera partie de l'équipe qui compte déjà les abbés Edouard Banville, Georges Beaudry, Joseph Black et Léo Verrier.

Avant son départ, l'abbé Dansereau fut l'objet d'une fête préparée par des membres de la Commission diocésaine pour les Missions et un bon nombre d'amis et de parents.

Né à Letellier en 1940, l'abbé Dansereau fit ses études secondaires et universitaires au Collège, puis ses études théologiques au Grand Séminaire de Saint-Boniface. Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1966 et devint ensuite secrétaire à l'archevêché.

Ste-Agathe

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Péloquin, leur fils, Léo, et son épouse sont allés dans l'Est du 3 au 11 juillet, passant par Duluth et les Chutes Niagara. Ils se rendirent à Windsor pour y visiter des parents, M. et Mme Denis Péloquin.

Mlle Suzanne Nolette est allée passer deux semaines au camp à Gimli. Elle a fort apprécié la société des quelque cent jeunes filles qui faisaient partie du groupe et s'est fait plusieurs nouvelles amies. Ses parents allaient la chercher le dimanche 28 juillet.

M. David Lemoine et sa famille ainsi que sa mère, Mme Roger Lemoine, ont passé la semaine du 14 au 21 juillet dans les Rocheuses.

Le dimanche 14 juillet, avant de partir en voyage avec leur fils, Maurice, et leur belle-fille, Claudette, M. et Mme Albert Péloquin se joignaient à M. et Mme Marcel Brémaud, M. et Mme Paul Comeau, de St-Jean-Baptiste, à leur fils, Jacques et à leur belle-fille, Adèle, de Laurier, et aux heureux parents, M. et Mme Jacques Comeau, pour assister au baptême de leur fils, Daniel-Albert, en l'église de la paroisse St-Eugène, à St-Vital. Une réception suivit à la demeure des parents de l'enfant, 1430, chemin Pembina. De bonne heure dans la soirée, les Péloquin se mettaient en route pour Laurier où ils passèrent la nuit. Le lundi, les voyageurs prenaient le chemin de Saskatoon, s'arrêtèrent à Prud'homme pour souper chez M. et Mme Gilles Leray avec Sr Marie-Reine, Fille de la Providence. A Saskatoon ils visitèrent plusieurs cousins et amis. Le mercredi soir 17 juillet, ils arrivèrent à Edmonton où ils rencontrèrent Sr Albertine et sa cousine, Sr Marie-Paul Dumesnil, M.O.M.I., qui suivent des cours d'été à l'université de cette ville. Ensemble ils eurent la chance de voir plusieurs attractions de la ville et de rendre quelques visites à des parents et connaissances. Après ses cours du vendredi, Sr Albertine se joignait à ses parents pour aller admirer les attraits des Montagnes Rocheuses à Jasper, Lac Louise, Banff et Calgary. A ce dernier endroit, Sr Albertine prenait l'autobus pour retourner à Edmonton, tandis que père, mère, frère et belle-soeur filaient vers Medecine Hat. Sur le chemin du retour, ils s'arrêtèrent à Swift Current où ils saluèrent leurs neveux et cousins, MM. Arthur et Robert Alary, et passèrent la nuit à Moose Jaw chez leur nièce et cousine, Mme Béatrice Alary.

Du 17 au 24 juillet, M. et Mme Edouard Dumesnil recevaient leurs cousins, M. et Mme Paul Ménard, de Montréal, et M. et Mme Jean-Charles Cuirrier, de Coteau-Station. Ces derniers furent enchantés de connaitre le Manitoba et de rencontrer leurs autres cousins Labelle, Lapalisse et Brémaud, de St-Pierre, St-Norbert, La Salle et Ste-Agathe.

Vers la mi-juillet, M. et Mme Jean-Charles Fontaine recevaient la visite de Mme William Pellerin, d'Halifax, et de M. et Mme Robert Blouin et leurs deux enfants, de Toronto, qui revenaient du Stampede de Calgary.

M. et Mme Augustin Labelle, de Montréal, arrivaient à Ste-Agathe au cours de la semaine du 21 juillet et se joignirent à leurs frère et belle-soeur pour continuer leur voyage jusqu'à Vancouver.

M. et Mme Alfred Levesque, de la province de Québec, sont en visite chez leurs cousins du Manitoba. Le dimanche 4 août ils visitaient M. et Mme Gustave Levesque.

Le R. F. Etienne Aubry, O.M.I., de Lebret, Sask., est en vacances chez ses parents pour quelque temps.

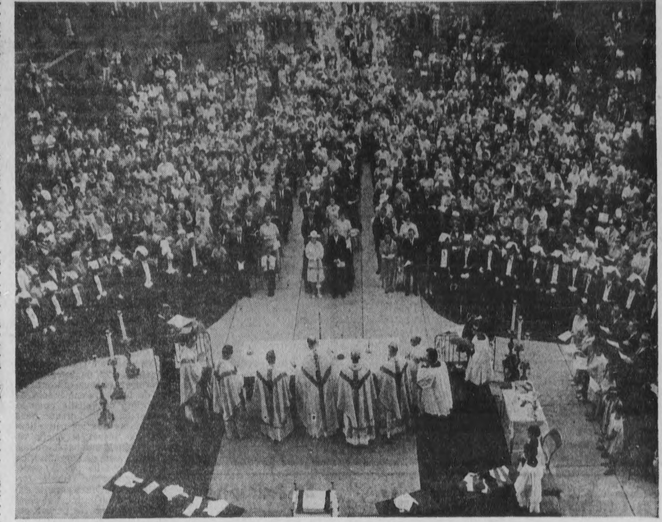
Le samedi 27 juillet, un nombre assez imposant de parents et de vieux amis de Ste-Agathe sont allés assister à la célébration des noces d'or de M. et Mme Wilbrod Verrier, à La Broquerie.

M. Roland Aubry a suivi un cours de trois semaines à Colorado Springs, E.-U., pour apprendre de nouvelles améliorations techniques de diffusion de journal.

M. l'abbé Adélard Couture, curé, partait en vacances dans l'Est le 29 juillet.

M. et Mme Roland Gagnon sont allés visiter leur fils, Guy, à Jasper, où lui et René Nolette travaillent pendant les vacances. Ils ont aussi visité Calgary et Edmonton.

Mme Albert Girouard et ses filles, Lucille et Denise, ont beaucoup joui d'un voyage à Victoria et Vancouver. Au premier endroit elles ont visité leur tante, Mme Berthilde Scoope, et une vieille amie, Mme Cornelius Connelly. Elles ont aussi été reçues par Mlle Irène Guertin. A Vancouver, Mme Joseph Boutin les accueillit chaleureusement et leur fit visiter la ville.



Cette photo nous fait voir une partie de la foule groupée autour de l'autel lors de la messe concélébrée à l'extérieur de la basilique de Saint-Boniface dans la soirée du 16 juillet dernier. Cette cérémonie religieuse commémorait le 150e anniversaire de l'arrivée des missionnaires à la Rivière Rouge. Aux premiers rangs de l'assistance on peut remarquer: au centre, le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard S. Bowles, et son épouse; à droite, le maire Joseph Guay et son épouse; à gauche, le docteur Clément Lavoie, président de la Société Historique de Saint-Boniface. A l'autel, de gauche à droite, Nosseigneurs Antoine Hacault, auxiliaire de Saint-Boniface, Remi De Roo, évêque de Victoria, Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque de Le Pas-Keewatin, Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Leo F. Dworchak, évêque de Fargo, Dakota-Nord, et Dom Fulgence Fortier, O.C.S.O., abbé de l'abbaye Notre-Dame-des-Prairies de Saint-Norbert.

St-Georges prépare son Centenaire

Lors d'une réunion tenue récemment, les habitants de St-Georges, près de Pine Falls, ont décidé que la Société Historique de St-Georges deviendrait la première filiale de la Manitoba Historical Society. L'exécutif se compose comme suit: président, M. Jean Dupont, vice-président, M. Alfred Guimond et secrétaire, Mme Ernest Dupont.

Tout près de l'église, où la réunion eut lieu, les eaux de la rivière Winnipeg baignaient la rive ouest, tel qu'elles le faisaient en 1734 lorsque les canots des explorateurs français, sous La Vérendrye, passèrent là. Ils furent les premiers hommes blancs à venir dans cette région.

Au cours des cent années qui suivirent, plusieurs forts furent construits sur les bords de cette grande rivière, qui devint l'artère principale de communication entre l'est et l'ouest. Aujourd'hui l'énergie atomique, des centrales électriques, l'industrie des pâtes à papier sont situées le long des derniers milles avant qu'elle se jette dans le lac Winnipeg.

Il faut conserver une telle histoire ainsi que celle d'autres endroits dont Great Falls, McArthur Falls et Fort Alexandre. Aussi on établira un musée qui ouvrira ses portes en 1970.

D'autres endroits le long de la rivière Winnipeg ayant un intérêt historique et situés au sud de St-Georges sont: Lac-du-Bonnet, Pinawa et Seven Sisters. La Manitoba Historical Society ignore les projets des autorités de ces endroits, mais elle annonce que plusieurs villes et villages du Manitoba désirent l'affiliation afin de préparer leurs projets pour l'année centenaire. La nouvelle adresse de la société est 147, ave James. Téléphone 943-7037.

Norwood, victorieux au tournoi de balle à N.-D.-de-Lourdes, le dimanche 21 juillet

N.-D.-DE-LOURDES — La fête paroissiale et le tournoi de base-ball eurent lieu le dimanche 21 juillet. Malgré une température inclémente, l'assistance fut assez nombreuse. Vingt-quatre équipes seniors furent inscrites et acceptées: Ste-Agathe, Mayville, E.-U., South End Sioux, Grunthal, Pilot Mound, Angusville, Norwood, Valley City, N.-D., Miami, Oxbow, Sask., Morden, Notre Dame High School, Valley Boys, Holland, Manitou, Haywood, Teulon, Rolla, N.-D., Winkler, St-Boniface, Notre Dame Braves, Cypress River, Hitters Wonders et Thompson. Trois équipes ont manqués à l'appel. Onze équipes de balle molle (filles) furent acceptées (une équipe manqua à l'appel).

De plus, six équipes de la "Little League" participèrent au tournoi. La partie finale eut lieu entre les équipes de Norwood et Miami. Après une joute de sept manches, l'équipe de Norwood remporta la victoire, ce qui lui valut le premier prix de $300.00 et le Trophée de Championnat du tournoi de Notre-Dame-de-Lourdes pour 1968. Le 2e prix, $150.00, revint à l'équipe de Miami, le 3e prix, $60.00, à l'équipe de Mayville, N.-D., et le 4e prix, à l'équipe de St-Boniface.

M. Raynald Labossière, gérant de la Coopérative de St-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes, présenta le trophée au capitaine de l'équipe de Norwood, puis adressa des paroles encourageantes aux nombreux sportifs. En terminant, M. Labossière félicita le comité en charge du tournoi pour le succès de ce grand événement annuel . . . La somme de $170.00 en prix spéciaux fut versée comme suit: Prix de $30.00 donné par MM. Yves Julien et Marcel Roch à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné fut décerné à l'équipe de Valley City, N.-D. Prix de $30.00 donné par le magasin d'Albert Delaquis et le garage Marcel Delaquis à l'équipe portant le plus bel uniforme fut décerné par le juge Edward Atkinson, de Niverville, à l'équipe de Mayville, N.-D. Prix de $30.00 offert par Kolly's Plumbing and Trenching et Delaquis Electric à l'équipe de filles venue de plus loin, décerné à l'équipe de Riverton. Prix de $15.00 offert par l'agent "Shell", Gabriel Delaquis, à l'équipe de filles pour le plus bel uniforme, fut décerné par le juge Gérald Beaulieu, de Stonewall, à l'équipe de Teulon. Prix de $15.00 offert par R. & R. Apiaries à l'équipe de jeunes qui parcourut la plus grande distance. Un prix de $50.00 alla à l'équipe de baseball senior de Norwood.

Remerciements

Le comité en charge de la fête paroissiale et du tournoi de balle désire exprimer ses remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont travaillé à la réussite de cette fête. Un merci spécial aux dames qui ont donné de nombreuses tartes et aux commerçants qui ont fourni des prix spéciaux, sans oublier la Brasserie "Labatt's".

Tournoi de balle molle

Le tournoi annuel de balle molle est fixé au dimanche 18 août. Que les intéressés se souviennent de cette date.

Bingo

Voici les gagnants de la soirée de bingo tenue le dimanche 21 juillet: $50.00, Mme Marcel Mabon; $10.00, Mmes Albert Delaquis, Joseph Bazin, Denis Bibault, Marcel Mabon, Winnie Curry (2), de Manitou, Rita Boulet, de Somerset, W. Earle, de Treherne, Hélène Brouzes et Mlle Marielle Badiou, toutes deux de Lourdes, MM. Victor Pantel, Roger Rondeau, de Cardinal, L. Jackson, de Treherne, Ralph Watkins, de Rathwell. $5.00 (prix d'entrée), MM. Victor Pantel et Gabriel Coutant, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

Haywood

Le vendredi 2 août, un groupe d'amis se réunissait pour une soirée sociale, à la salle paroissiale, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Faye Sprate à M. Laurent McGrath.

M. et Mme Clifford McIvor et leur famille, d'Edmonton, accompagnés des parents de Mme McIvor, de Hollande, sont venus visiter M. et Mme Tom McIvor.

Mme Jos. Bergeron est patiente à l'hôpital de St-Claude depuis près de deux semaines. Toutes ses amies lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. John McIvor et sa famille, de Sanford, et son frère, Hermann, de Winnipeg, étaient chez leurs parents pour la fin de semaine.

Mlle Odile Bazin, de Whitehorse, Yukon, est venue pour le mariage de sa soeur, Denise. Avant son départ, sa soeur, Mme P.-E. Sébilleau (Thérèse), de St-Claude, organisa un shower à l'occasion de son mariage prochain. La soirée, qui réunissait plus de vingt dames et demoiselles, fut très bien réussie.



Dans cette photo prise le 16 juillet dernier, lors du dévoilement de la pierre commémorative érigée sur les terrains de la basilique par la Société Historique de Saint-Boniface, on remarque de gauche à droite: Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque de Keewatin-Le Pas, M. Slaw Rebchuk, représentant du maire de Winnipeg, Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, M. Richard S. Bowles, lieutenant-gouverneur du Manitoba, et Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg. Cette cérémonie eut lieu immédiatement après l'arrivée en canot des archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg et du lieutenant-gouverneur qui avaient, pour la circonstance, revêtu les costumes en vogue lors de l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin à la Rivière Rouge. (Photo J.-P. A.)

M. et Mme A. Vermette, de St-Jean-Baptiste, célèbrent 25 ans de vie conjugale

ST-JEAN-BAPTISTE — Le vendredi 19 juillet, jour du mariage de leur fille, Mlle Pauline Vermette, M. et Mme Arthur Vermette célébraient leur 25e anniversaire de mariage.

M. l'abbé David Roy officia à la messe d'action de grâces et après le mariage des jeunes époux, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses conjugales.

M. Bernard Ayotte, secrétaire de la municipalité de Montcalm, dont M. Vermette est le maire, proposa un toast aux jubilaires et leur adressa ses souhaits en des termes remplis d'humour et de délicatesse, au nom de toute la municipalité et des invités présents.

Mlle Diane Vermette présenta à ses parents, au nom de leurs cinq filles et de leurs gendres, la Rév. Sr Jeannine, S.N.J.M., revenue de Montréal après des études musicales, M. et Mme Bruce Glashan (Pauline), M. et Mme Warren Neufeld (Rose) et Marie-Thérèse, comme gage tangible d'affection et de reconnaissance, un plateau et un service à thé en argent, accompagnés de leurs meilleurs voeux.

Diane et Rose Vermette, à l'accordéon, rendirent un duo très approprié à l'occasion, "La valse anniversaire". L'orchestre "Harmony Kings" de Winnipeg fit les frais de la musique au cours de la soirée dansante.

M. et Mme Arthur Vermette se sont toujours dévoués dans les différentes activités et organisations de la localité. M. Vermette fut d'abord instituteur puis devint gérant d'un magasin et d'un garage dont il est copropriétaire. Il se dévoua comme conseiller municipal durant la construction du pont qui traverse la rivière Rouge. Vint ensuite l'inondation de 1950 alors qu'il se dépensa sans compter. Il fut aussi président du Centre Récréatif.

Lors de l'inondation de 1966, M. Vermette, maire de la municipalité, eut une grande tâche à accomplir afin de sauver son village et une partie de la municipalité de Montcalm. Il fit aussi preuve d'un dévouement inlassable lors de l'érection de digues et l'installation d'un système d'eau et d'égoûts.

M. Vermette est aussi Chevaliers de Colomb et membre du 4e Degré du Conseil Montcalm. Il reçut une médaille de la reine Elizabeth et un certificat de félicitations en 1967, à l'occasion du centième anniversaire de la Confédération, en reconnaissance des services rendus à la nation.

Mme Vermette fut une institutrice dévouée pendant quelque 12 ans. Elle sut aussi rendre de nombreux services partout où elle passa — soit par ses concerts, ses accompagnements de musique ou chant, ses compositions, ses traductions, etc. Elle sut aider son mari en maintes occasions, surtout pendant les inondations. Elle fut en plus correspondante pour le journal "La Liberté et le Patriote" pendant plusieurs années ainsi que pour un journal local.

Comme présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Vermette se dévoua beaucoup, surtout à l'amélioration de la salle paroissiale. Elle donna aussi des cours de français aux adultes de différentes langues.

M. et Mme Vermette aiment beaucoup voyager et se proposent de se rendre à l'Expo au Japon, si la santé le leur permet.

Les jubilaires reçurent des messages de félicitations de l'Honorable Walter Weir, Premier Ministre du Manitoba, et de M. et Mme Roland Rajotte, de San Gabriel, Californie.

M. Arthur Vermette, exprimant sa joie et sa reconnaissance, remercia très chaleureusement tout ceux qui avait contribué à faire de cette fête une des plus agréables et offrit à sa fille, Pauline, et à son nouveau gendre ses meilleurs voeux de bonheur, de longue vie et de prospérité.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Remerciements

M. et Mme Arthur Vermette et leurs enfants désirent remercier ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la préparation de cette belle fête-surprise, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Cette journée restera longtemps gravée dans leur mémoire.

Un témoin de la fête

AVIS

L'Association libérale de la circonscription électorale provinciale de Morris tiendra une assemblée de mise en nomination libre, au Collegiate de Sanford, Manitoba, le 21 août 1968, à 8 h. 30 du soir. On servira des rafraîchissements. Les votants devront être âgés de 18 ans, devront posséder leur carte de membre de l'association libérale et être résidents de la circonscription.

On pourra se procurer des cartes de membres à l'assemblée.

LETTRE ENCYCLIQUE

HUMANAE VITAE

de Sa Sainteté le Pape Paul VI sur la régulation des naissances

Aux Vénérables Frères Patriarches,
Archevêques, Evêques
et autres Ordinaires des Lieux
en paix et communion avec
le Siège Apostolique
au Clergé et aux fidèles
du monde catholique
et à tous les hommes
de bonne volonté

Vénérables Frères
et chers Fils

La transmission de la vie

1. Le très grave devoir de transmettre la vie humaine, qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur, a toujours été pour ceux-ci source de grandes joies, accompagnées cependant parfois de bien des difficultés et des peines.

En tout temps, l'accomplissement de ce devoir a posé à la conscience des époux de sérieux problèmes; mais l'évolution récente de la société a entraîné des mutations telles, que de nouvelles questions se sont posées: questions que l'Eglise ne pouvait ignorer, en un domaine qui touche de si près à la vie et au bonheur des hommes.

I. Aspects nouveaux du problème et compétence du magistère

Nouvelles données du problème

2. Les changements survenus sont effectivement notables et de plusieurs sortes. Il s'agit tout d'abord du rapide développement démographique. Beaucoup manifestent la crainte que la population mondiale n'augmente plus vite que les ressources à sa disposition; il s'ensuit une inquiétude croissante pour bien des familles et pour des peuples en voie de développement, et grande est la tentation pour les autorités d'opposer à ce péril des mesures radicales. En outre, les conditions de travail et de logement, comme aussi les exigences accrues, dans le domaine économique et dans celui de l'éducation, rendent souvent difficile aujourd'hui la tâche d'élever convenablement un grand nombre d'enfants.

On assiste aussi à un changement, tant dans la façon de considérer la personne de la femme et sa place dans la société, que dans la valeur à attribuer à l'amour conjugal dans le mariage, comme aussi dans la manière d'apprécier la signification des actes conjugaux par rapport à cet amour.

Enfin et surtout, l'homme a accompli d'étonnants progrès dans la maîtrise et l'organisation rationnelle des forces de la nature, au point qu'il tend à étendre cette maîtrise à son être luimême pris dans son ensemble, au corps, à la vie physique, à la vie sociale et jusqu'aux lois qui règlent la transmission de la vie.

3. Un tel état de choses fait naître de nouvelles questions. Etant données les conditions de la vie moderne, étant donnée la signification des relations conjugales pour l'harmonie entre les époux et pour leur fidélité mutuelle, n'y aurait-il pas lieu de réviser les règles morales jusqu'ici en vigueur, surtout si l'on considère qu'elles ne peuvent être observées sans des sacrifices parfois héroïques?

Etendant à ce domaine l'application du principe dit "de totalité", ne pourrait-on admettre que l'intention d'une fécondité moins abondante, mais plus rationalisée, transforme l'intervention matériellement stérilisante en un licite et sage contrôle des naissances? Ne pourrait-on admettre, en d'autres termes, que la finalité de procréation concerne l'ensemble de la vie conjugale, plutôt que chacun de ses actes?

On demande encore si, étant donné le sens accru de responsabilité de l'homme moderne, le moment n'est pas venu pour lui de confier à sa raison et à sa volonté, plutôt qu'aux rythmes biologiques de son organisme, le soin de régler la natalité.

Compétence du magistère

4. De telles questions exigeaient du magistère de l'Eglise une réflexion nouvelle et approfondie sur les principes de la doctrine morale du mariage: doctrine fondée sur la loi naturelle, éclairée et enrichie par la révélation divine.

Aucun fidèle ne voudra nier qu'il appartient au magistère de l'Eglise d'interpréter aussi la loi morale naturelle. Il est incontestable, en effet, comme l'ont plusieurs fois déclaré Nos Prédécesseurs, que Jésus-Christ, en communiquant à Pierre et aux apôtres sa divine autorité, et en les envoyant enseigner ses commandements à toutes les nations, les constituait gardiens et interprètes authentiques de toute la loi morale: non seulement de la loi évangélique, mais encore de la loi naturelle, expression elle aussi de la volonté de Dieu, et dont l'observation fidèle est également nécessaire au salut.

Conformément à cette mission qui est la sienne, l'Eglise a toujours donné — et avec plus d'ampleur à l'époque récente — un enseignement cohérent, tant sur la nature du mariage que sur le juste usage des droits conjugaux et sur les devoirs des époux.

Etudes spéciales

5. La conscience de cette même mission Nous amena à confirmer et à élargir la commission d'étude que Notre Prédécesseur Jean XXIII, de vénérée mémoire, avait instituée en mars 1963. Cette commission, qui comprenait, outre plusieurs spécialistes des différentes disciplines concernées, également des couples, avait pour but de recueillir des avis sur les nouvelles questions relatives à la vie conjugale, et en particulier celle de la régulation de la natalité, et de fournir d'opportuns éléments d'information, pour que le magistère pût donner, à l'attente non seulement des fidèles, mais de l'opinion publique mondiale, une réponse adéquate.

Les travaux de ces experts, complétés par les jugements et conseils que Nous fournirent, soit spontanément, soit sur demande expresse, bon nombre de Nos frères dans l'épiscopat, Nous ont permis de mieux mesurer tous les aspects de cette question complexe. Aussi exprimons-Nous à tous de grand coeur Notre vive gratitude.

La réponse du magistère

6. Les conclusions auxquelles était parvenue la commission ne pouvaient toutefois être considérées par Nous comme définitives, ni Nous dispenser d'examiner personnellement ce grave problème, entre autres parce que le plein accord n'avait pas été réalisé au sein de la commission sur les règles morales à proposer; et surtout parce qu'étaient apparus certains critères de solutions qui s'écartaient de la doctrine morale sur le mariage proposée avec une constante fermeté par le magistère de l'Eglise.

C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui Nous a été soumise, après des mûres réflexions et des prières assidues, Nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ Nous a confié, donner Notre réponse à ces graves questions.

II. Principes doctrinaux

Une vision globale de l'homme

7. Comme tout autre problème concernant la vie humaine, le problème de la natalité doit être considéré, au-delà des perspectives partielles — qu'elles soient d'ordre biologique ou psychologique — dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle. Et puisque, dans leur tentative de justifier les méthodes artificielles de contrôle des naissances, beaucoup ont fait appel aux exigences soit de l'amour conjugal, soit d'une "paternité responsable", il convient de bien préciser la vraie conception de ces deux grandes réalités de la vie matrimoniale, en Nous référant principalement à ce qui a été récemment exposé à ce sujet, d'une manière hautement autorisée, par le Deuxième Concile du Vatican, dans la Constitution pastorale **Gaudium et Spes.**

L'amour conjugal

8. L'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu, qui est Amour, "le Père de qui toute paternité tire son nom, au ciel et sur la terre".

Le mariage n'est donc pas l'effet du hasard ou un produit de l'évolution de forces naturelles inconscientes: c'est une sage institution du Créateur pour réaliser dans l'humanité son dessein d'amour. Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs êtres en vue d'un mutuel perfectionnement personnel pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies.

De plus, pour les baptisés, le mariage revêt la dignité de signe sacramentel de la grâce, en tant qu'il représente l'union du Christ et de l'Eglise.

Ses caractéristiques

9. Dans cette lumière apparaissent clairement les notes et les exigences caractéristiques de l'amour conjugal, dont il est souverainement important d'avoir une idée exacte.

C'est avant tout un amour pleinement **humain,** c'est-à-dire à la fois sensible et spirituel. Ce n'est donc pas un simple transport d'instinct et de sentiment, mais aussi et surtout un acte de la volonté libre, destiné à se maintenir et à grandir à travers les joies et les douleurs de la vie quotidienne, de sorte que les époux deviennent un seul coeur et une seule âme et atteignent ensemble leur perfection humaine.

C'est ensuite un amour **total,** c'est-à-dire une forme toute spéciale d'amitié personnelle, par laquelle les époux partagent généreusement toutes choses, sans réserves indues ni calculs égoïstes. Qui aime vraiment son conjoint ne l'aime pas seulement pour ce qu'il reçoit de lui, mais pour luimême, heureux de pouvoir l'enrichir du don de soi.

C'est encore un amour **fidèle** et **exclusif** jusqu'à la mort. C'est bien ainsi, en effet, que le conçoivent l'époux et l'épouse le jour où ils assument librement et en pleine conscience l'engagement du lien matrimonial. Fidélité qui peut parfois être difficile, mais qui est toujours possible et toujours noble et méritoire, nul ne peut le nier. L'exemple de tant d'époux à travers les siècles prouve non seulement qu'elle est conforme à la nature du mariage, mais encore qu'elle est source de bonheur profond et durable.

C'est enfin un amour **fécond,** qui ne s'épuise pas dans la communion entre époux, mais qui est destiné à se continuer en suscitant de nouvelles vies. "Le mariage et l'amour conjugal sont ordonnés par leur nature à la procréation et à l'éducation des enfants. De fait les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes."

La paternité responsable

10. L'amour conjugal exige donc des époux une conscience de leur mission de "paternité responsable", sur laquelle, à bon droit, on insiste tant aujourd'hui, et qui doit, elle aussi, être exactement comprise. Elle est à considérer sous divers aspects légitimes et liés entre eux.

Par rapport aux processus biologiques, la paternité responsable signifie connaissance et respect de leurs fonctions: l'intelligence découvre, dans le pouvoir de donner la vie, des lois biologiques qui font partie de la personne humaine.

Par rapport aux tendances de l'instinct et des passions, la paternité responsable signifie la nécessaire maîtrise que la raison et la volonté doivent exercer sur elles.

Par rapport aux conditions physiques, économiques, psychologiques et sociales, la paternité responsable s'exerce soit par la détermination réfléchie et généreuse de faire grandir une famille nombreuse, soit par la décision, prise pour de graves motifs et dans le respect de la loi morale, d'éviter temporairement ou même pour un temps indéterminé une nouvelle naissance.

La paternité responsable comporte encore et surtout un plus profond rapport avec l'ordre moral objectif, établi par Dieu, et dont la conscience droite est la fidèle interprète. L'exercice responsable de la paternité implique donc que les conjoints reconnaissent pleinement leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs. Dans la tâche de transmettre la vie, ils ne sont par conséquent pas libres de procéder à leur guise, comme s'ils pouvaient déterminer de façon entièrement autonome les voies honnêtes à suivre, mais ils doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage et de ses actes, et manifestée par l'enseignement constant de l'Eglise.

Respecter la nature et les finalités de l'acte matrimonial

11. Ces actes, par lesquels les époux s'unissent dans une chaste intimité, et par le moyen desquels se transmet la vie humaine, sont, comme l'a rappelé le Concile, "honnêtes et dignes", et ils ne cessent pas d'être légitimes si, pour des causes indépendantes de la volonté des conjoints, on prévoit qu'ils seront inféconds: ils restent en effet ordonnés à exprimer et à consolider leur union. De fait, comme l'expérience l'atteste, chaque rencontre conjugale n'engendre pas une nouvelle vie. Dieu a sagement fixé des lois et des rythmes naturels de fécondité, qui espacent déjà par eux-mêmes la succession des naissances. Mais l'Eglise, rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, enseigne que tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie.

Deux aspects indissociables: union et procréation

12. Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le magistère, est fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal: union et procréation. En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. C'est en sauvegardant ces deux aspects essentiels, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable amour et son ordination à la très haute vocation de l'homme à la paternité. Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental.

Fidélité au dessein de Dieu

13. On remarque justement, en effet, qu'un acte conjugal imposé au conjoint sans égard à ses conditions et à ses légitimes désirs, n'est pas un véritable acte d'amour et contredit par conséquent une exigence de bon ordre moral dans les rapports entre époux. De même, qui réfléchit bien devra reconnaître aussi qu'un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à la disponibilité à transmettre la vie, que le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières, est en contradiction avec le dessein constitutif du mariage et avec la volonté de l'Auteur de la vie. User de ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté. Au contraire, user du don de l'amour conjugal en respectant les lois du processus de la génération, c'est reconnaître que nous ne sommes pas les maîtres des sources de la vie humaine, mais plutôt les ministres du dessein établi par le Créateur. De même, en effet, que l'homme n'a pas sur son corps en général un pouvoir illimité, de même il ne l'a pas, pour une raison particulière, sur ses facultés de génération en tant que telles, à cause de leur ordination intrinsèque à susciter la vie dont Dieu est le principe. "La vie humaine est sacrée, rappelait Jean XXIII; dès son origine, elle engage directement l'action créatrice de Dieu."

Moyens illicites de régulation des naissances

14. En conformité avec ces points fondamentaux de la conception humaine et chrétienne du mariage, **Nous devons encore une fois déclarer qu'est absolument à exclure, comme moyen licite de régulation des naissances, l'interruption directe du processus de génération déjà engagé, et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques.**

Est pareillement à exclure, comme le magistère de l'Eglise l'a plusieurs fois déclaré, la stérilisation directe, qu'elle soit perpétuelle ou temporaire, tant chez l'homme que chez la femme.

Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation.

Et on ne peut invoquer comme raisons valables, pour justifier des actes conjugaux rendus intentionnellement inféconds, le moindre mal ou le fait que ces actes constitueraient un tout avec les actes féconds qui ont précédé ou qui suivront, et dont ils partageraient l'unique et identique bonté morale. En vérité, s'il est parfois licite de tolérer un moindre mal moral afin d'éviter un mal plus grand ou de promouvoir un bien plus grand, il n'est pas permis, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien, c'est-à-dire de prendre comme objet d'un acte positif de volonté ce qui est intrinsèquement un désordre et par conséquent une chose indigne de la personne humaine, même avec l'intention de sauvegarder ou de promouvoir des biens individuels, familiaux ou sociaux. C'est donc une erreur de penser qu'un acte conjugal rendu volontairement infécond, et par conséquent intrinsèquement déshonnête, puisse être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde.

Licéité des moyens thérapeutiques

15. L'Eglise, en revanche, n'estime nullement illicite l'usage des moyens thérapeutiques vraiment nécessaires pour soigner les maladies de l'organisme, même si l'on prévoit qu'il résultera un empêchement à la procréation, pourvu que cet empêchement ne soit pas, pour quelque motif que ce soit, directement voulu.

Licéité du recours aux périodes infécondes

16. A cet enseignement de l'Eglise sur la morale conjugale, on objecte aujourd'hui, comme Nous l'observions plus haut (n. 3), que c'est la prérogative de l'intelligence humaine de maîtriser les énergies offertes par la nature irrationnelle et de les orienter vers un but conforme au bien de l'homme. Or certains se demandent: dans le cas présent, n'est-il pas raisonnable, en bien des circonstances, de recourir au contrôle artificiel des naissances, si on obtient par là l'harmonie et la tranquillité du foyer et de meilleures conditions pour l'éducation des enfants déjà nés?

A cette question il faut répondre avec clarté: l'Eglise est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une oeuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur, mais elle affirme que cela doit se faire dans le respect de l'ordre établi par Dieu.

Si donc il existe, pour espacer les naissances, de sérieux motifs dus soit aux conditions physiques ou psychologiques des conjoints, soit à des circonstances extérieures, l'Eglise enseigne qu'il est alors permis de tenir compte des rythmes naturels, inhérents aux fonctions de la génération, pour user du mariage dans les seules périodes infécondes et régler ainsi la natalité sans porter atteinte aux principes moraux que Nous venons de rappeler.

L'Eglise est conséquente avec elle-même quand elle estime licite le recours aux périodes infécondes, alors qu'elle condamne comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation, même inspiré par des raisons qui peuvent paraître honnêtes et sérieuses. En réalité, il existe entre les deux cas une différence essentielle: dans le premier cas, les conjoints usent légitimement d'une disposition naturelle; dans l'autre cas ils empêchent le déroulement des processus naturels. Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, les conjoints s'accordent dans la volonté positive d'éviter l'enfant pour des raisons plausibles, en cherchant à avoir l'assurance qu'il ne viendra pas; mais il est vrai aussi que dans le premier cas seulement ils savent renoncer à l'usage du mariage dans les périodes fécondes

(Suite à la huitième page)

En marge de l'encyclique

Nous reproduisons aujourd'hui dans son intégrité la récente lettre encyclique du pape Paul VI sur la régulation des naissances. Comme on a pu s'en rendre compte au cours des dernières semaines, jamais, du moins dans l'histoire contemporaine de l'Eglise, document pontifical n'a suscité pareilles réactions. Et l'on sait que la presse n'a pas manqué de donner la manchette aux commentaires les plus divers recueillis aussi bien dans la rue que dans les laboratoires de la science.

Sans vouloir ajouter à ces commentaires qui, disons-le en passant, ne méritent pas tous la publicité qu'on leur accorde, nous nous permettons néanmoins d'attirer l'attention sur quelques points que nous jugeons importants pour une bonne compréhension de ce document.

Tout d'abord nous croyons qu'il est capital d'aborder la lecture de cette encyclique avec un esprit loyal et objectif. Il serait en effet malhonnête et contraire à la recherche sincère de la vérité de la juger et de la condamner avant de l'avoir lue attentivement. Admettons-le, il ne sera facile pour aucun lecteur d'entreprendre cette lecture sans être marqué d'avance de certains préjugés, soit pour soit surtout contre le document. Le public n'est pas près de se débarrasser de ces fausses impressions qu'ont créées en lui les rapports souvent superficiels, voire même tendancieux parfois, d'une certaine presse.

Mais le lecteur qui s'en donne la peine s'apercevra assez tôt que Paul VI se préoccupe beaucoup plus de faire de la lumière sur le problème conjugal de la natalité dans son ensemble que de tout simplement recommander ou condamner certaines "méthodes" ou recettes pratiques ou commodes. Il cherche en particulier à évaluer le mystère de la vie et du mariage à partir non pas de n'importe quelle opinion ou pratique, mais plutôt d'une vue chrétienne de l'amour humain, du corps humain, de la procréation.

Un autre point qu'il est peut-être utile de souligner ici, c'est la préoccupation strictement pastorale du pape. Tout au long de l'encyclique on voit transpercer un souci constant d'éclairer les fidèles, de les soutenir dans une marche progressive vers le dépassement propre au Christianisme. Le pape sait qu'il ne présente rien de confortable, que son document va susciter des réactions vives, des révoltes même. Mais il sent par ailleurs "qu'il ne peut pas ne pas parler", qu'il est, dans les circonstances actuelles, obligé de dire et d'expliquer que, le mariage chrétien étant une réponse à Dieu, jamais l'appel de Dieu n'est une invitation au laisser-aller et à l'égoïsme, mais à la grandeur et à la générosité. Il croit important de le rappeler surtout à cause des jeunes qui s'engagent dans le mariage sans, trop souvent, s'y être préparés sérieusement.

D'autre part, le pape ne veut pas être le seul à porter cette responsabilité pastorale. Il compte sur la collaboration du clergé à qui il recommande la compréhension, la miséricorde et la patience en même temps que l'unité dans la doctrine. En d'autres mots, il exhorte le clergé à communier pleinement et positivement au premier Pasteur dont le souci principal n'est pas de manier la casuistique mais d'enseigner, d'éclairer, de conseiller et d'encourager.

Un dernier point que nous nous contenterons de relever ici, c'est la répercussion que ce document pontifical ne manquera pas d'avoir sur le mouvement oecuménique. Il est certain que Paul VI a pleinement conscience des grandes exigences de l'unité visible de tous les chrétiens. Mais il sait aussi que "la charité véritable (pour citer le F. Roger Schutz, prieur de la communauté protestante de Taizé) est vivifiée et préservée dans son authenticité par la connaissance vraie . . . Une charité sans amour de la vérité devient un sentiment vague de tolérance universelle et de coexistence pacifique . . . Le dialogue n'est pas la confusion des pensées ni la capitulation d'un partenaire devant l'autre. Le dialogue oecuménique suppose une conscience claire de la foi, telle qu'elle nous unit au Christ et telle qu'elle s'exprime dans la tradition de chacun. Le jeu de ce dialogue, accompli dans l'esprit d'une connaissance vraie, doit aider les chrétiens séparés non pas tant à se rapprocher les uns des autres par la pensée qu'à se rapprocher ensemble de la vérité du Christ. L'exigence même du dialogue est un stimulant, pour les frères séparés, en vue de cette connaissance qu'ils réaliseront un jour ensemble . . ."

Cette citation, que nous empruntons à une des voix protestantes les plus autorisées en matière d'oecuménisme, permet de conclure que ce ne sont pas les affirmations précises et renouvelées des convictions profondes de l'Eglise catholique qui retarderont le mouvement d'unité entre les chrétiens. Il ne faut donc pas se laisser trop impressionner par ceux qui professent le confusionnisme aux dépens de la vérité même en matière conjugale.

J.-P. A.

Humanae vitae..

(Suite de la septième page)

quand, pour de justes motifs, la procréation n'est pas désirable, et en user dans les périodes agénésiques, comme manifestation d'affection et sauvegarde de mutuelle fidélité. Ce faisant, ils donnent la preuve d'un amour vraiment et intégralement honnête.

Graves conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité

17. Les hommes droits pourront encore mieux se convaincre du bien - fondé de la doctrine de l'Eglise en ce domaine, s'ils veulent bien réfléchir aux conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité.

Qu'ils considèrent d'abord quelle voie large et facile ils ouvriraient ainsi à l'infidélité conjugale et à l'abaissement général de la moralité. Il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience pour connaître la faiblesse humaine et pour comprendre que les hommes — les jeunes, en particulier, si vulnérables sur ce point — ont besoin d'encouragement à être fidèles à la loi morale, et qu'il ne faut pas leur offrir quelque moyen facile pour en éluder l'observance. On peut craindre aussi que l'homme, en s'habituant à l'usage des pratiques anticonceptionnelles, ne finisse par perdre le respect de la femme et, sans plus se soucier de l'équilibre physique et psychologique de celle-ci, n'en vienne à la considérer comme un simple instrument de jouissance égoïste, et non plus comme sa compagne respectée et aimée.

Qu'on réfléchisse aussi à l'arme dangereuse que l'on viendrait à mettre ainsi aux mains d'autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Qui pourra reprocher à un gouvernement d'appliquer à la solution des problèmes de la collectivité ce qui serait reconnu permis aux conjoints pour la solution d'un problème familial? Qui empêchera les gouvernements de favoriser et même d'imposer à leurs peuples, s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace? Et ainsi les hommes, en voulant éviter les difficultés individuelles, familiales ou sociales que l'on rencontre dans l'observation de la loi divine, en arriveraient à laisser à la merci de l'intervention des autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de l'intimité conjugale.

Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître les limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre. Et ces limites ne peuvent être déterminées que par le respect qui est dû à l'intégrité de l'organisme humain et de ses fonctions, selon les principes rappelés ci-dessus et selon la juste intelligence du "principe de totalité" exposé par Notre Prédécesseur Pie XII.

L'Eglise garante des authentiques valeurs humaines

18. On peut prévoir que cet enseignement ne sera peut-être pas facilement accueilli par tout le monde: trop de voix — amplifiées par les moyens modernes de propagande — s'opposent à la voix de l'Eglise. Celle-ci, à vrai dire, ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son divin Fondateur, un "signe de contradiction" mais elle ne cesse pas pour autant de proclamer, avec une humble fermeté, toute la loi morale, tant naturelle qu'évangélique. Ce n'est pas elle qui a créé cette loi, elle ne saurait donc en être l'arbitre; elle en est seulement la dépositaire et l'interprète, sans pouvoir jamais déclarer licite une chose qui ne l'est pas à cause de son intime et immuable opposition au vrai bien de l'homme.

En défendant la morale conjugale dans son intégralité, l'Eglise sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine; elle engage l'homme à ne pas abdiquer sa responsabilité pour s'en remettre aux moyens techniques; elle défend par là même la dignité des époux. Fidèle à l'enseignement comme à l'exemple du Sauveur, elle se montre l'amie sincère et désintéressée des hommes, qu'elle veut aider, dès leur cheminement terrestre, "à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes".

III. Directives pastorales

L'Eglise "Mater et Magistra"

19. Notre parole ne serait pas l'expression adéquate de la pensée et de la sollicitude de l'Eglise, Mère et Maîtresse de toutes les nations, si, après avoir rappelé les hommes à l'observance et au respect de la loi divine au sujet du mariage, elle ne les encourageait pas dans la voie d'une honnête régulation de la natalité, même au milieu des difficiles conditions qui éprouvent aujourd'hui les familles et les peuples. L'Eglise, en effet, ne peut avoir, vis-à-vis des hommes, une conduite différente de celle du Rédempteur: elle connaît leur faiblesse, elle a compassion de la foule, elle accueille les pécheurs; mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi, qui est en réalité celle d'une vie humaine rendue à sa vérité originelle et conduite par l'esprit de Dieu.

Possibilité de l'observance de la loi divine

20. La doctrine de l'Eglise sur la régulation des naissances, qui promulgue la loi divine, pourra apparaître à beaucoup difficile, pour ne pas dire impossible à mettre en pratique. Et certes, comme toutes les réalités grandes et bienfaisantes, cette loi requiert une sérieuse application et beaucoup d'efforts, individuels, familiaux et sociaux. On peut même dire qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu, qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes. Mais si l'on réfléchit bien, on ne peut pas ne pas voir que ces efforts sont ennoblissants pour l'homme et bienfaisants pour la communauté humaine.

Maîtrise de soi

21. Une pratique honnête de régulation de la natalité exige avant tout des époux qu'ils acquièrent et possèdent de solides convictions sur les vraies valeurs de la vie et de la famille et qu'ils tendent à acquérir une parfaite possession d'eux - mêmes. La maîtrise de l'instinct par la raison et la libre volonté, impose sans nul doute une ascèse, pour que les manifestations affectives de la vie conjugale soient dûment réglées, en particulier pour l'observance de la continence périodique. Mais cette discipline, propre à la pureté des époux, bien loin de nuire à l'amour conjugal, lui confère au contraire une plus haute valeur humaine. Elle exige un effort continuel, mais grâce à son influence bienfaisante, les conjoints développent intégralement leur personnalité, en s'enrichissant de valeurs spirituelles; elle apporte à la vie familiale des fruits de sérénité et de paix, et elle facilite la solution d'autres problèmes; elle favorise l'attention à l'autre conjoint, aide les époux à bannir l'égoïsme, ennemi du véritable amour, et approfondit leur sens de responsabilité. Les parents acquièrent par là la capacité d'une influence plus profonde et plus efficace pour l'éducation des enfants; l'enfance et la jeunesse grandissent dans la juste estime des valeurs humaines et dans le développement serein et harmonieux de leurs facultés spirituelles et sensibles.

Créer un climat favorable à la chasteté

22. Nous voulons à cette occasion rappeler l'attention des éducateurs et de tous ceux qui ont des tâches de responsabilité pour le bien commun de la société, sur la nécessité de créer un climat favorable à l'éducation de la chasteté, c'est-à-dire au triomphe de la saine liberté sur la licence par le respect de l'ordre moral.

Tout ce qui, dans les moyens modernes de communication sociale, porte à l'excitation des sens, au dérèglement des moeurs, comme aussi toute forme de pornographie ou de spectacles licencieux, doit provoquer la franche et unanime réaction de toutes les personnes soucieuses du progrès de la civilisation et de la défense des biens suprêmes de l'esprit humain. Et c'est en vain qu'on chercherait à justifier ces dépravations par de prétendues exigences artistiques ou scientifiques, ou à tirer argument de la liberté laissée en ce domaine par les autorités publiques.

Appel aux pouvoirs publics

23. Aux gouvernants, qui sont les principaux responsables du bien commun et qui peuvent tant pour la sauvegarde des valeurs morales, nous disons: ne laissez pas se dégrader la moralité de vos peuples; n'acceptez pas que s'introduisent, par voie légale, dans cette cellule fondamentale de la société qu'est la famille, des pratiques contraires à la loi naturelle et divine. Tout autre est la voie par laquelle les pouvoirs publics peuvent et doivent contribuer à la solution du problème démographique: c'est la voie d'une prévoyante politique familiale, d'une sage éducation des peuples, respectueuse de la loi morale et de la liberté des citoyens.

Nous sommes bien conscient des graves difficultés dans lesquelles se trouvent les pouvoirs publics à cet égard, spécialement dans les pays en voie de développement. A leurs légitimes préoccupations, Nous avons consacré Notre encyclique **Populorum progressio.** Mais avec Notre Prédécesseur Jean XXIII Nous répétons: "Ces difficultés ne doivent pas être résolues par le recours à des méthodes et à des moyens qui sont indignes de l'homme, et qui ne trouvent leur explication que dans une conception purement matérialiste de l'homme lui-même et de sa vie. La vraie solution se trouve seulement dans le développement économique et dans le progrès social, qui respectent et promeuvent les vraies valeurs humaines, individuelles et sociales." Et l'on ne saurait, sans une grave injustice, rendre la divine Providence responsable de ce qui dépendrait, au contraire d'un défaut de sagesse de gouvernement, d'un sens insuffisant de la justice sociale, d'un accaparement égoïste, ou encore d'une blâmable indolence à affronter les efforts et les sacrifices nécessaires pour assurer l'élévation du niveau de vie d'un peuple et de tous ses enfants.

Que tous les pouvoirs responsables — comme certains le font déjà si louablement — renouvellent généreusement leurs efforts. Et que l'entraide ne cesse de s'amplifier entre tous les membres de la grande famille humaine; c'est un champ d'action presque illimité qui s'ouvre là à l'activité des grandes organisations internationales.

Aux hommes de science

24. Nous voulons maintenant exprimer Nos encouragements aux hommes de science, qui "peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la famille et pour la paix des consciences si, par l'apport convergent de leurs études, ils s'appliquent à tirer davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation humaine". Il est souhaitable, en particulier, que selon le voeu déjà formulé par Pie XII, la science médicale réussisse à donner une base suffisamment sûre à une régulation des naissances fondée sur l'observation des rythmes naturels. Ainsi les hommes de science, et en particulier les chercheurs catholiques, contribueront à démontrer par les faits que, comme l'Eglise l'enseigne, "il ne peut y avoir de véritable contradiction entre les lois divines qui règlent la transmission de la vie et celles qui favorisent un authentique amour conjugal".

Aux époux chrétiens

25. Et maintenant Notre parole s'adresse plus directement à Nos fils, particulièrement à ceux que Dieu appelle à le servir dans le mariage. L'Eglise, en même temps qu'elle enseigne les exigences imprescriptibles de la loi divine, annonce le salut et ouvre par les sacrements les voies de la grâce, laquelle fait de l'homme une nouvelle créature, capable de répondre dans l'amour et dans la vraie liberté au dessein de son Créateur et Sauveur, et de trouver doux le joug du Christ.

Que les époux chrétiens, dociles à sa voix, se souviennent donc que leur vocation chrétienne, commencée au baptême, s'est ensuite spécifiée et confirmée par le sacrement du mariage. Par lui, les époux sont affermis et comme consacrés pour accomplir fidèlement leurs devoirs, pour réaliser leur vocation jusqu'à la perfection et pour rendre chrétiennement le témoignage qui leur est propre en face du monde. C'est à eux que le Seigneur confie la tâche de rendre visibles aux hommes la sainteté et la douceur de la loi qui unit l'amour mutuel des époux à leur coopération à l'amour de Dieu, auteur de la vie humaine.

Nous n'entendons aucunement dissimuler les difficultés, parfois graves, qui sont inhérentes à la vie des époux chrétiens: pour eux, comme pour chacun, "étroite est la porte et resserrée est la voie qui conduit à la vie". Mais l'espérance de cette vie doit illuminer leur chemin, tandis qu'ils s'efforcent courageusement de vivre avec sagesse, justice et piété dans le temps présent, sachant que la figure de ce monde passe.

Que les époux affrontent donc les efforts nécessaires, soutenus par la foi et par l'espérance qui "ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné"; qu'ils implorent par une persévérante prière l'aide divine; qu'ils puisent surtout dans l'Eucharistie à la source de la grâce et de la charité. Et si le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée dans le sacrement de la pénitence. Ils pourront de cette façon réaliser la plénitude de la vie conjugale décrite par l'Apôtre: "Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise (. . .). Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Aimer sa femme, n'est-ce pas s'aimer soi-même? Or personne n'a jamais haï sa propre chair; il la nourrit, au contraire, et l'entretient, comme le Christ le fait pour l'Eglise (. . .). Grand est ce mystère, je veux dire par rapport au Christ et à l'Eglise. Mais en celui qui vous concerne, que chacun aime son épouse comme lui-même et que l'épouse respecte son mari."

Apostolat entre foyers

26. Parmi les fruits qui proviennent d'un généreux effort de fidélité à la loi divine, l'un des plus précieux est que les conjoints eux-mêmes éprouvent souvent le désir de communiquer à d'autres leur expérience. Ainsi vient s'insérer dans le vaste cadre de la vocation des laïcs une nouvelle et très remarquable forme de l'apostolat du semblable par le semblable: ce sont les foyers eux-mêmes qui se font apôtres et guides d'autres foyers. C'est là sans conteste, parmi tant de formes d'apostolat, une de celles qui apparaissent aujourd'hui les plus opportunes.

Aux médecins et au personnel sanitaire

27. Nous avons en très haute estime les médecins et les membres du personnel sanitaire, qui, dans l'exercice de leur profession, ont à coeur, plus que tout intérêt humain, les exigences supérieures de leur vocation chrétienne. Qu'ils continuent à promouvoir en toute occasion les solutions inspirées par la foi et par la droite raison, et qu'ils s'efforcent d'en susciter la conviction et le respect dans leur milieu. Qu'ils considèrent aussi comme un devoir professionnel l'acquisition de toute la science nécessaire dans ce domaine délicat, afin de pouvoir donner aux époux qui les consultent les sages conseils et les saines directives que ceux-ci attendent d'eux à bon droit.

Aux prêtres

28. Chers fils prêtres, qui êtes par vocation les conseillers et les guides spirituels des personnes et des foyers, Nous Nous tournons maintenant vers vous avec confiance. Votre première tâche, spécialement pour ceux qui enseignent la théologie morale, est d'exposer sans ambiguïté l'enseignement de l'Eglise sur le mariage. Soyez les premiers à donner, dans l'exercice de votre ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe, au magistère de l'Eglise. Cet assentiment est dû, vous le savez, non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit-Saint, dont les Pasteurs de l'Eglise bénéficient à un titre particulier pour exposer la vérité. Vous savez aussi qu'il est de souveraine importance, pour la paix des consciences et pour l'unité du peuple chrétien, que dans le domaine de la morale comme dans celui du dogme, tous s'en tiennent au magistère de l'Eglise et parlent un même langage. Aussi est-ce de toute Notre âme que Nous vous renouvelons l'appel angoissé du grand apôtre Paul: "Je vous en conjure, frères, par le nom de Notre - Seigneur Jésus-Christ, ayez tous un même sentiment; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions, mias soyez tous unis dans le même esprit et dans la même pensée."

29. Ne diminuer en rien la salutaire doctrine du Christ est une forme éminente de charité envers les âmes. Mais cela doit toujours être accompagné de la patience et de la bonté dont le Seigneur lui-même a donné l'exemple en traitant avec les hommes. Venu non pour juger, mais pour sauver, il fut certes intransigeant avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes. Au milieu de leurs difficultés, que les époux retrouvent toujours, dans la parole et dans le coeur du prêtre, l'écho de la voix et de l'amour du Rédempteur.

Parlez avec confiance, chers fils, bien convaincus que l'Esprit de Dieu, en même temps qu'il assiste le magistère dans l'exposition de la doctrine, éclaire intérieurement les coeurs des fidèles, en les invitant à donner leur assentiment. Enseignez aux époux la voie nécessaire de la prière, préparez-les à recourir souvent et avec foi aux sacrements de l'Eucharistie et de la pénitence, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse.

Aux Evêques

30. Chers et vénérables frères dans l'épiscopat, avec qui Nous partageons de plus près le souci du bien spirituel du Peuple de Dieu, c'est à vous que va Notre pensée respectueuse et affectueuse au terme de cette encyclique. A tous Nous adressons une pressante invitation. A la tête des prêtres, vos coopérateurs, et de vos fidèles, travaillez avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage, pour qu'il soit toujours davantage vécu dans toute sa plénitude humaine et chrétienne. Considérez cette mission comme l'une de vos plus urgentes responsabilités dans le temps présent. Elle comporte, comme vous le savez, une action pastorale concertée dans tous les domaines de l'activité humaine, économique, culturelle et sociale: seule, en effet, l'amélioration simultanée dans ces différents secteurs permettra de rendre non seulement tolérable, mais plus facile et plus joyeuse la vie des parents et des enfants au sein des familles, plus fraternelle et plus pacifique la vie en commun dans la société humaine, dans la fidélité au dessein de Dieu sur le monde.

APPEL FINAL

31. Vénérables frères, chers fils, et vous tous, hommes de bonne volonté, grande est l'oeuvre d'éducation, de progrès et d'amour à laquelle Nous vous appelons, sur le fondement de l'enseignement de l'Eglise, dont le successeur de Pierre est, avec ses frères dans l'épiscopat, le dépositaire et l'interprète. Grande oeuvre, en vérité, Nous en avons l'intime conviction, pour le monde comme pour l'Eglise, puisque l'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour. Sur cette oeuvre Nous invoquons, comme sur vous tous, et de façon spéciale sur les époux, l'abondance des grâces du Dieu de sainteté et de miséricorde, en gage desquelles Nous vous donnons Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'apôtre saint Jacques, le 25 juillet de l'année 1968, de Notre Pontificat la sixième.

PAULUS PP. VI

Des enseignants franco-manitobains aux cours de perfectionnement de la M. T. S.

Au cours du mois d'août, la MTS offre aux enseignants du Manitoba des cours de perfectionnement ou d'initiation dans une grande variété de sujets. A McMaster House, à St. James, siège social de la société, on essaiera de renseigner les enseignants sur l'enseignement coopératif et on tiendra des colloques sur le progrès continu. Parmi les enseignants inscrits pour ces programmes on remarque: Simone Parent, Mme Thérèse Dorge, Ste-Agathe; Mme Berthe Ayotte, Mme Elise Ayotte, Léonne M. Dumenil et Rose-Marie Sherwood, St-Jean-Baptiste; Louis Gosselin, St-Malo; Mme Gertrude LaFrance, Yvonne Legal et Mme Denise-J. Perron, St-Pierre; Mme Thérèse-F. Desrosiers, Mme Lorraine, M.-J. Jolicoeur et Mme Claudette Lavack, Ste-Anne; Edouard Bourrier, Woodridge et Pierre Bosc, St-Norbert.

A l'école Assiniboine de St. James, les enseignants auront le choix de cours de lecture pour les grades I à III et IV à VI; de mathématiques modernes pour grades I à VIII; de dessein pour les grades I à VI; d'enseignement aux élèves ayant des difficultés à apprendre. Parmi les personnes inscrites à ces programmes on remarque les noms de: Mme Léonie Boisvert et Denise-E. Joyal, St-Norbert; Mme A.-B. St-Hilaire, St-Malo; Sr Antoinette Normandeau, La Broquerie; Roselyne Dacquay, St-Jean-Baptiste; Pierre Dacquay, St-Norbert; Charlotte Perron (cette dernière participa aussi au cours de "social studies"), Giroux; Sr Agnès Vermette, St-Boniface; Mme Odette Beaudin, St-Eustache; Mme Marie Legal, Richer.

Au St. James Collegiate, Mme Marie-M. Legal, de Richer, sera au nombre des 29 enseignants qui se renseigneront sur la méthode d'enseigner aux enfants retardés capables d'apprendre.

Sr Annette Gauthier, de St-François-Xavier, et Sr Marie Henriette, de St-Joseph, se rendront à Brandon, au Neelin High School étudier l'enseignement des "nouvelles" sciences.

En tout, environ 237 enseignants profiteront de tous ces cours d'ici la fin du mois d'août. La Manitoba Teachers' Society fait certainement beaucoup pour améliorer la qualité de l'enseignement dans la province.

Somerset

Pauvres au Mexique

M. Edmond Timmerman, fils de M. et Mme René Timmerman, de Somerset, travaille actuellement chez les gens pauvres dans un "ranch" au Mexique. Edmond, étudiant en troisième année universitaire au Collège de St-Boniface, est parti comme membre de l'organisme "Conférence sur les projets étudiants inter-américains" avec quatre autres étudiants du collège: Louise Lafond, Claude Péloquin, Rino Ouellet et Gilles Lesage. Ces étudiants ont généreusement fait don de huit semaines de leur été afin de se consacrer, à titre de volontaires, auprès des Mexicains.

Ce projet, préparé de longue date par l'étude de l'espagnol et rendu possible par la générosité de ces individus et par les dons offerts par certains organismes, saura certainement être une expérience inoubliable pour Edmond et ses compagnons.

Bonne chance aux voyageurs!

Avis du Manitoba Telephone System

Le Manitoba Telephone System vient d'annoncer la date limite pour les inscriptions tant dans les pages jaunes que dans les pages alphabétiques de l'annuaire provincial du téléphone de 1968.

Les personnes désirant faire des changements ou ajouter quelque chose dans l'annuaire sont priées de contacter le bureau d'affaires de la compagnie avant cette date.

On imprimera environ 170,000 annuaires cette année, soit près de 6,000 de plus qu'en 1967. La nouvelle publication sera en usage dès le mois de novembre.

Le Président des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec en visite au Manitoba

Au cours d'un voyage d'information qu'il effectuait à travers le Canada, Me Yvon Groulx, président général de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, s'est arrêté à Saint-Boniface du 14 au 17 juillet dernier. Il était accompagné de son épouse.

Me Groulx voulut que son voyage dans l'Ouest fut une "rencontre sans formalité". "Je fais un voyage d'information," déclarait-il lors du déjeuner qui lui fut offert à l'hôtel Niakwa sous les auspices de la Pensée Française, le lundi 15 juillet. "Je ne fais pas un voyage d'exploration, car il a déjà été fait il y a 150 ans!", d'ajouter Me Groulx, en faisant allusion à la venue des abbés Provencher et Dumoulin dont le 150e anniversaire est fêté à Saint-Boniface cette année.

Selon Me Groulx, le Manitoba français lui est apparu comme "une oasis après le désert de l'Ontario". Il s'est dit heureux de trouver, chez les Franco-manitobains qu'il a rencontrés à Saint-Boniface, "une identité nationale canadienne-française". Il a exprimé l'espoir que ce sentiment d'identité nationale qui fait la nation se développera de plus en plus en dehors du Québec.

Il a en outre constaté avec satisfaction que l'intérêt des Franco-manitobains dans le fait français ne se limite pas aux choses du passé mais qu'il se porte également vers les problèmes du présent et les réalisations de l'avenir.

En plus du président de l'AECFM, M. Maurice Gauthier, on remarquait au déjeuner de la Pensée Française: Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de Saint-Boniface et recteur du Collège, MM. les juges Alfred Monnin et Louis Deniset, Me Rhéal Teffaine, MM. Jacques Molicard, George Paquin, Louis Lemoing, Paul Dumaine, Yves de Margerie et le P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote.



Me Yvon Groulx, président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, était parmi les visiteurs de passage à Saint-Boniface lors des fêtes du 150e anniversaire. On le voit ci-dessus (à l'extrême droite), en compagnie de son épouse, causant avec M. et Mme Maurice Gauthier (à gauche) à l'issue des cérémonies qui se sont déroulées devant la basilique-cathédrale le soir du 16 juillet dernier. (Photo J.-P. A.)

Communiqué du président de l'Association Médicale du Manitoba

Le Dr D. M. McPhail, président de l'Association Médicale du Manitoba, vient d'annoncer que l'entente qui existait entre l'Association Médicale du Manitoba et le "Workmen's Compensation Board" s'est terminée le 30 juin et n'a pas été renouvelée parce que la Commission refuse d'accepter la nouvelle échelle de frais médicaux.

Chaque médecin peut maintenant soit accepté le paiement offert par le Workmen's Compensation Board ou réclamé celui-ci au patient, lui confiant la charge d'obtenir le remboursement de la Commission. Cet arrangement serait semblable à celui qui existe déjà pour l'achat et le paiement de médicaments.

Les membres de l'Association, de toute façon, doivent continuer à remplir les formules nécessaires pour aider au travailleur blessé à faire valoir ses réclamations.

Ste-Amélie

Remerciements

Mme Louise Verhaeghe et la famille Georges Verhaeghe désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. J. Verhaeghe, soit par offrandes de messes, visites, assistance aux prières et aux funérailles, tributs floraux ou de toute autre façon. Un merci spécial à M. l'abbé A. Gervais et aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont servi un café après le service.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Louise Finney, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Yvette Leperre et sa fille, Joan, ont passé la fin de semaine du 29 juin à Winnipeg.

M. et Mme E. Landry et leur famille, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez leurs parents à Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac durant la semaine du 8 juillet.

M. et Mme Gérard Verhaeghe et leur fils, Michel, ainsi que Mme Philomène Pinette, accompagnèrent M. Jos.-Raymond Pinette lors d'un voyage en Ontario où ils visitèrent le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., et autres parents.

M. et Mme Jean Pinette et leurs jeunes enfants ont passé la fin de semaine du 5 juillet chez des parents à Winnipeg.

Le dimanche soir 7 juillet avait lieu une soirée organisée par M. Bobby Casavant en l'honneur de M. André Labelle, dont le mariage eut lieu le samedi 13 juillet. Une bourse substantielle lui fut présentée.

Félicitations à M. et Mme Guy Ramsay (Annette Leclerc), de Langruth, à l'occasion de la naissance d'une fille le 5 juillet.

Mlle Lorraine Pinette, de Winnipeg, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme M. Gendron et leur famille, de St-Boniface, M. et Mme N. Plamondon et leur famille, de Thompson, passèrent la fin de semaine du 12 juillet chez leurs parents.

Nouveau médecin à la Clinique de Ste-Anne



Le Dr Gabriel Lemoine

La Clinique de Ste-Anne annonce que le Dr Gabriel Lemoine fait partie de son équipe de médecins depuis le 1er août. Originaire de Ste-Agathe, Manitoba, le Dr Lemoine fit ses études secondaires au Juniorat et au Collège de Saint-Boniface où il obtenait son baccalauréat ès Arts en 1961. Diplômé de l'Ecole de Médecine de l'Université d'Ottawa en 1966, il fit son internat à l'hôpital général Saint-Boniface puis un stage d'entraînement supérieur en médecine générale à l'hôpital Saint-Joseph de London, Ontario.

Marié à Francine Lewis d'Ottawa, le Dr Lemoine est père de deux filles. Il réside avec sa famille à Ste-Anne.

Les autres médecins de la Clinique de Ste-Anne sont les docteurs F. Doyle, R. Lafrenière et G. Gobeil.

St-Malo

Remerciements

Mme Omer Lafantaisie remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son époux, soit par offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de son époux. Un merci spécial à M. l'abbé R. Nadeau, à la chorale et à l'organiste, aux servants de messe, aux porteurs et aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques.

La Broquerie

Va-et-vient

Mme D.-N. Normandeau se rendait à Roberval, Qué., pour assister au mariage de son fils, Edmond, à Mlle Nicole Gingras, le samedi 6 juillet. Marcel accompagnait sa mère à Roberval. Ils profitèrent de l'occasion pour faire une courte visite à la Terre des Hommes, à Notre-Dame-du-Cap, à l'Oratoire St-Joseph et à Place Ville Marie.

De retour d'un voyage en Colombie-Britannique: M. et Mme Eugène Kirouac ainsi que leurs enfants, Louis et Rolande. Ils passèrent d'abord par Edmonton, Alta, pour rendre visite à M. et Mme Henri Normandeau. De là ils se dirigèrent vers Vancouver et participèrent au Jamboree scout. Ils eurent la chance de visiter le Butchart Garden à Victoria. Ils sont aussi allés saluer M. et Mme Esdras Lord à Penticton.

M. et Mme Antonio Vielfaure et leur famille, de Ste-Dorothée, Qué., sont venus passer leurs vacances dans la paroisse cette année. Ils visitèrent entre autres, leurs parents et amis de La Broquerie, Ste-Anne, Lorette et St-Boniface.

Scouts au Jamboree Sasquatch

Le samedi 20 juin, à 3 h. 30 p.m., les Scouts de La Broquerie, tout rayonnants, prirent l'autobus avec l'aumônier pour se rendre à la station du Canadien National à Winnipeg. Rendus à la gare, ils s'approvisionnèrent de comiques afin de ne pas s'ennuyer sur le train.

Puis vint l'heure du départ pour l'Ouest. Nous ne nous sommes pas fait prier pour prendre le train car pour la plupart d'entre nous, c'était le premier voyage. Notre groupe ne s'est pas montré trop difficile sur la nourriture. Au bingo, quelques-uns de nos gars furent chanceux. Ce fut aussi une belle occasion sur le train de se faire des amis d'un peu partout. Tous furent émerveillés dès qu'ils aperçurent au loin les Montagnes Rocheuses. Après en avoir admiré les beautés pendant quelques heures, on se remit à jouer aux cartes, jeu très populaire parmi nos gars. Le premier soir, certains Scouts n'ont presque pas fermé l'oeil, mais le lendemain la plupart tombèrent dans un profond sommeil.

Après une journée et deux nuits sur le train nous voilà rendus à Vancouver. En débarquant, les Scouts se promettent du plaisir car il fait beau et chaud, la température est idéale. Mais quand il s'est agi de monter nos tentes au Parc Belcarra, quelques-uns semblaient fatigués du voyage. Dans les excursions à pied, tous démontrèrent beaucoup d'entrain. Dans les jeux et les olympiades, La Broquerie fit bonne figure.

Les journées se terminèrent presque toujours par un feu de camp auquel tous participèrent joyeusement. Soudain, vendredi soir, on arrête le feu de camp pour nous annoncer qu'on a trouvé le Sasquatch. Bien entendu ce fut notre aumônier qui l'apprivoisa étant le sorcier attitré des sous-camps Salisk et Saulteux. "Chose étonnante, le Sasquatch portait des souliers."

Le dernier jour nous avons bien aimé notre promenade en bateau quoique nous étions tassés comme des sardines. Nous nous souviendrons de notre belle visite à Vancouver, au Parc Stanley, à l'aquarium avec ses poissons rares, tel que la baleine, les dauphins et l'anguille électrique; à l'université Simon Fraser des plus modernes et au musée historique avec sa carte en relief.

La Broquerie a fourni l'infirmier-pharmacien pour tout le "Jam" dans la personne de son aumônier. M. l'abbé Félicien Juneau n'a pas fait de miracle mais il a fait quelques opérations mineures et surtout de nombreux pansements, si bien qu'il a oublié de se raser. Un des souvenirs qu'il a rapportés de Vancouver fut une jolie barbiche. "Ça vous allait bien l'abbé."

Les Scouts de La Broquerie sont revenus enchantés du Jamboree. Merci à M. Herménégilde Dubé, responsable Manitobain, à M. Jean Lambert, de Vancouver, à tous nos parents, et à tous ceux qui ont rendu possible ce voyage inoubliable.

Castor Franc

L'ordre est la coordination du moyen au but, des parties au tout, du tout à la destination, de l'action au devoir, de l'ouvrage au modèle, de la récompense au mérite.

J. Joubert

St-Laurent

Çà et là

M. et Mme Robert Kuechle (née Rosa Perrault), de Regina, Sask., sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis de St-Laurent la naissance d'une fille qui portera le nom de Brigitte.

M. Claude Perrault, accompagné d'un ami, M. Léonard Petterson, d'Elm Creek, était en visite chez ses parents, M. et Mme Romuald Perrault.

M. Gilbert Langelier, de St-Pascal, Qué., accompagné de M. Pierre Lagrave, est venu visiter ses cousins et cousines, MM. et Mmes Yves Kerbrat et Romuald Perrault.

M. et Mme Yves Kerbrat étaient en visite, en fin de semaine, chez M. et Mme Yves Guillou, d'Aubigny.

M. et Mme McPherson et leur petite-fille, d'Agassiz, C.-B., et le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., de St-Boniface, étaient en vacances de quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Hervé et Yves Kerbrat et Romuald Perrault.

M. et Mme L. Lampman, de Stoney Mountain, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Jos. Prairie.

M. et Mme Arthur Allard, de Vancouver, C.-B., sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, MM. et Mmes Léo Allard, Eddie Bruce, Robert et Elmer Gaudry et M. Norman Gaudry.

M. et Mme Joseph Abgrall et leurs deux fils, d'Youboo, C.-B., étaient en visite chez leur père et beau-père, M. Norman Gaudry, leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Robert et Elmer Gaudry, et leurs oncle et tante, M. et Mme Louis Abgrall.

M. et Mme Harvel Leost, de Williams Lake, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Clifford Leost, ainsi que d'autres parents.

Ci-dessus quelques-unes des Guides du Manitoba qui se sont rendues à Arvida, Québec, où elles ont participé à un camp interprovincial du 15 juillet au 4 août. On remarque de gauche à droite: Claudette Gagnon et Joanne Rocan, de Saint-Boniface, Frances Beghin et Mme Marion, de Transcona, et Dawn Simpson, de Portage-la-Prairie. (Cliché The Courier)

La paresse verse sur l'homme des maux incalculables; elle blesse son enfance, flétrit sa jeunesse, brise sa virilité et attache à toutes ses puissances la honte de la stérilité.

P. Félix

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Louis-P. Côté

Le lundi 1er juillet est décédé à l'hôpital Taché, après une longue maladie endurée avec patience, M. Louis-Philippe Côté, âgé de 83 ans, époux de Virginie Côté, de 545, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Né à L'isle Verte, Qué., M. Côté épousa Mlle Virginie Dubé en 1914 à St-Arsène et, un an plus tard, alla demeurer à Montmartre, Sask., où il acheta la cour à bois et en fut le propriétaire pendant trente ans. Pendant les 37 années qu'il résida à Montmartre, il fut très actif dans les affaires publiques. Il fut maire pendant cinq ans et commissaire d'école pour plusieurs termes. Il fut en plus vice-président de l'A.C.F.C. pour la province de la Saskatchewan et s'efforça de promouvoir l'établissement d'un premier poste de radio français dans cette province. Il prit sa retraite à St-Boniface en 1952 et y demeura jusqu'à sa mort.

Autre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mmes Roméo Audette (Gilberte et Jean-Louis Hébert (Monique), toutes deux de St-Boniface; trois frères, Laurent, Edmond et Henri; une soeur religieuse, Marguerite, S.G.M., et six petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Green Acres et le service eut lieu en la basilique de St-Boniface le jeudi 4 juillet, à 10 h. 30. Les porteurs étaient trois amis de la famille, MM. Louis Hébert, Dallas Race et Arcadius Perron, le gendre du défunt, M. Jean Hébert, et deux petits-fils, MM. Bernard et Paul Audette.

En plus des amis de St-Boniface on remarquait aux funérailles un neveu, M. Raymond Côté, de Québec, et plusieurs amis venus de Montmartre, Sask.

M. Côté, qui fut un chrétien exemplaire, ne laisse que des amis et sera regretté de tous.

Mme Marie Bélanger

Mme Marie Bélanger, épouse de M. Marcien Bélanger, de 530, ave Prosper, St-Boniface, est décédée à Grande Prairie, Alta, le dimanche 21 juillet, à l'âge de 55 ans.

Des prières furent récitées le vendredi au salon funéraire P. Coutu et le service fut chanté en l'église Ste-Famille le samedi à 2 h. p.m. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Boniface.

M. Ildège St-Godard

M. Ildège St-Godard, anciennement de Winnipeg, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le samedi 6 juillet, à l'âge de 81 ans.

Des prières furent récitées le lundi soir au salon funéraire P. Coutu et le service fut chanté en l'église du Précieux-Sang, le mardi à 10 h. a.m.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Ulric, de St-Jean-Baptiste, et Napoléon, de St-Boniface; huit soeurs, Mme D. Desmarais (Azilda), de Wynyard, Sask., Mme Lynn Hutton (Betty), de Clawson, Michigan, Mme H. Bouchard (Léa), de Letellier, Mme C. Boiselle (Jeanne), d'Edmonton, Mmes Marie Lebel et A. Anderson (Hélène), de Winnipeg, Mmes J.-A. Poirier (Rose) et A. Bouchard (Yvonne), de St-Boniface.

• • •

WINNIPEG —

M. Michel Dumas

Le 16 juillet, à l'hôpital de Deer Lodge, est décédé M. Michel Dumas, de 991, rue Isbister, à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Thérèse; un fils, Florian; deux soeurs, Henriette, de St-Boniface, et Jeanne, de Vancouver; 5 frères, Joseph et Pierre, de Winnipeg, Thomas, de Rorketon, Man., Daniel, de Toutes Aides, et William, de Ste-Rose.

Né à LaSalle, Man., M. Dumas a défendu son pays durant deux guerres alors qu'il fut décoré de plusieurs médailles. A son retour au pays, il travailla pendant plusieurs années comme gérant d'un hôtel à Flin Flon, et fut ensuite au service du Gouvernement au Département du Bien-être social pendant 11 ans. M. Dumas aimait à passer ses moments de loisir au lac Manitoba où il avait un chalet au Manipogo Park à Toutes Aides.

Naissance

En Saskatchewan

VICTOIRE —

Le 17 mai: Gérald-Mario-Joseph, fils de Philippe Duret et d'Annette Beaulac, baptisé le 27 mai. Parrain et marraine, M. et Mme André Giguère, de South Durham, Qué.

REMERCIEMENTS

LA BROQUERIE —

Une missionnaire à ses parents et amis

Merci pour votre générosité à l'occasion de mon passage à La Broquerie. J'ai bien apprécié les quelques semaines passées parmi vous, les nombreuses rencontres que j'ai faites. Je me recommande à vos prières.

Sr Ghislaine Dubé, S.B.

• • •

La Rév. Soeur Ghislaine Dubé, Soeur Blanche, après quelques semaines de vacances dans sa famille, se dirige vers l'Angleterre pour un séjour d'un an et demi et de là en Afrique.

• • •

Un missionnaire à ses parents et amis

Je désire saluer tous mes parents et amis, spécialement tous ceux et celles que j'ai rencontrés durant mon séjour au Manitoba. Je désire m'excuser auprès de ceux que je n'ai pu visiter pour une raison ou pour une autre. Merci beaucoup à tous pour les généreuses contributions. Union de prières.

Le R. P. Louis Vielfaure, Père Blanc, après un repos de six mois dans sa famille, s'envole à nouveau vers sa mission de Lubuski, en Afrique.

Bon voyage à ces deux missionnaires et fructueux apostolat en mission.

• • •

ST-BONIFACE —

La famille St-Godard remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Ildège St-Godard, soit par offrandes de messes, dons de fleurs, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Elle adresse un merci spécial aux porteurs.

• • •

WINNIPEG —

Mme Marie-Thérèse Dumas et son fils remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles, ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Michel Dumas.







"Merci pour le chèque"

Il arrive un moment où la mère trouve la maison tellement grande qu'elle doit bien se faire à l'idée que son enfant d'hier est devenue, presque soudainement, une grande fille. La voilà maintenant assise près de la fenêtre, tenant en main la première lettre reçue de son étudiante.

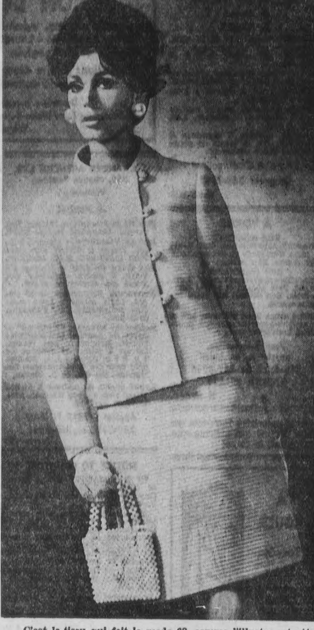
Vous en êtes fière de votre fille, évidemment, puisqu'elle fréquente maintenant une université. Un bon nombre des étudiantes sont appelées à s'éloigner du foyer pour la première fois. Il y a longtemps pourtant que les universités existent, mais il n'y a pas si longtemps qu'on y trouve un si grand nombre de jeunes filles. Les institutions de haut-savoir ont été contraintes d'adapter leurs cours à cette émancipation de la femme à mesure que leur nombre a grandi dans les diverses universités.

Les étudiantes viennent de tous les coins du monde et laissent derrière elles des parents qui ont bien hâte de recevoir de leurs nouvelles. Si les temps ont changé, les jeunes sont demeurés les mêmes et ils ne trouveront pas souvent le temps d'écrire. Et s'ils écrivent, ce ne sera souvent que pour n'envoyer que quelques mots. A preuve, la lettre d'une étudiante qui se lisait comme suit: "Merci pour le chèque. Tout va bien. Votre fille aimante, Charlotte".

Un chèque n'est après tout qu'un bout de papier que l'on peut échanger pour de l'argent sonnant à la banque, et qui se dépense si rapidement. Mais, il en faut de l'argent tout de même dans la vie. Les étudiants sont toujours à bout d'argent. Vous auriez peut-être dû inclure un livre de lecture, un gilet, ou encore... des fleurs. Il est toujours si agréable d'en recevoir. Dès leur arrivée, c'est la course vers le vaisselier pour trouver un vase convenable, et la plupart du temps on doit se contenter d'un vil pot à conserves. Mais on les trouve si belles! Elles créent dans la pièce une atmosphère qui fait penser au foyer paternel. Et on s'évertue de les conserver le plus longtemps possible, en les gardant, par exemple, au frais durant la nuit.

On dit que les étudiants heureux sont plus intelligents et qu'ils réussissent mieux dans leurs études. Cela les portera peut-être, sait-on, à écrire à la maison plus souvent et d'en dire plus long. S'ils s'ennuient, il faut leur rappeler qu'on manque leur présence à la maison.

Encouragez donc votre étudiante qui vit à l'extérieur en lui écrivant souvent, puis ajoutez-y des fleurs. La prochaine lettre sera peut-être plus longue, et elle ira peut-être jusqu'à vous téléphoner pour vous remercier, même si c'est à vos frais, évidemment.



C'est le tissu qui fait la mode 68, comme l'illustre cet ottoman pure laine vierge rose pétunia. Grâce à la texture à côtes arrondies du tissu, la robe et la veste du tailleur en "A" gardent bien leur forme. Par William Froham Fashions, Toronto silhouette légèrement sculptée.

La persévérance mène au bonheur!

J'ai lu quelque part cette juste remarque: "La persévérance est souvent comme un trousseau de clés: c'est la dernière clé essayée qui permet d'ouvrir la porte".

Un de mes amis en a fait l'expérience récemment. Il y a une couple de semaine, Pierre se rendait au Lac aux Sables pour passer quelques jours avec sa famille sur un terrain de campisme. Chaque soir, il espérait en une journée ensoleillée pour le lendemain et pourtant chaque journée lui apportait la même température que la veille: de la pluie. Autour de son campement, les voisins, les uns après les autres, pliaient bagages et regagnaient leur domicile. Et pourtant Pierre persévérait. Comme tout être humain, après quatre jours consécutifs de pluie, il se découragea et demanda à son épouse: "S'en va-t-on à la maison?". Et sa femme de répondre: "Voyons Pierre s'il pleut ici, il pleut chez nous aussi, alors quelle différence? — Aussi bien rester, nous y sommes et demain, il fera peut-être beau".

Elle avait raison, le lendemain matin au réveil, quelle merveilleuse surprise: le soleil s'était levé avant eux et réchauffait déjà ceux dont la persévérance leur avait permis de vivre dans la belle nature de Dieu.

Comme Pierre était heureux. Allongé sur la plage, se faisant dorer au soleil, il dit à son épouse: "Sais-tu, chérie, que je dois te remercier pour deux choses: premièrement, tu m'as aidé à persévérer malgré le mauvais temps et cela me permet de profiter du beau soleil aujourd'hui. Et deuxièmement, j'ai bénéficié d'une véritable cure de sommeil gratuitement, sans hospitalisation ni médicament. Une cure de sommeil le plus naturel qui soit".

En effet, durant ces jours de pluie, Pierre et sa famille en profitaient pour prendre de longues nuits de sommeil auxquelles venaient s'ajouter plusieurs après-midi consacrés au repos.

Pierre, ta persévérance t'a amené au bonheur. Tu as passé de belles vacances et tes vacances furent merveilleuses surtout, parce que les journées pluvieuses du début de la semaine t'ont forcé à te reposer. Cela t'a permis de prendre des vacances dans la détente et d'en profiter pleinement.

Chers amis, pourquoi ne pas faire comme Pierre? Persévérez dans tout ce que vous entreprenez et vous connaîtrez le bonheur et le succès. Pendant que vous travaillerez à vos réalisations, il y aura sûrement des moments difficiles à traverser et, comme Pierre, vous serez porté à vous décourager. Alors faites comme lui, persévérez en vous rappelant que: "La persévérance est souvent comme un trousseau de clés, c'est la dernière clé essayée qui permet d'ouvrir la porte".

Ça aussi, c'est de la Culture Humaine permettant de devenir une personnalité.

Bernard Pauzé,
président de l'Institut
de Personnalité (Québec)



Q. — Mon jeune fils de quinze ans m'a frappé l'autre soir, au cours d'une querelle de famille. Je dois dire que je l'avais giflé d'abord, à cause de certaines remarques qu'il avait faites. J'ai réussi à contenir ma colère et à ne pas le frapper à nouveau (il est aussi grand que moi) mais il a passé la porte et est allé coucher chez une de ses tantes. Le lendemain soir, il est revenu mais il ne s'est pas excusé. Il se montre docile maintenant. Devrais-je exiger qu'il me demande pardon? — **Père blessé.**

R. — Croyez bien cher monsieur que je ne peux que condamner le geste de votre fils. Un fils ne frappe pas son père, sauf peut-être pour défendre sa mère, ou pour éviter de perdre la vie lui-même. Par contre, vous ne deviez pas en être à votre première altercation ou à vos premières gifles. Si cet adolescent a été élevé à coup de taloches depuis sa petite enfance, il n'est pas trop surprenant qu'il se soit finalement révolté. On peut obtenir de meilleurs résultats avec les enfants en les frappant le moins possible, en prenant leurs intérêts à coeur, en les écoutant surtout et en les aimant vraiment. Ne demandez pas à votre grand garçon de vous faire des excuses. Il a sans doute de profonds remords de sa conduite. Essayez plutôt graduellement d'oublier cet incident déplorable de part et d'autre et de comprendre cet enfant. Il a besoin de votre confiance et, si vous voulez l'aider à traverser cette phase difficile, vous avez besoin de la sienne. Quand les gens se connaissent et qu'ils s'aiment, ils arrivent à s'entendre. N'oubliez pas, on ne soufflette pas les enfants, à plus forte raison un garçon de 15 ans.

☆ ☆ ☆

Pour la femme inquiète — J'aimerais, par la voie de votre courrier, apporter un mot d'encouragement à cette pauvre femme. D'abord, elle a un grand nombre de compagnes dans le même cas, et il ne faut pas qu'elle se laisse écraser par sa croix.

Qu'elle se cherche un emploi au-dehors, même à temps partiel. C'est le meilleur moyen de combattre la dépression et cela donne un peu de sécurité financière. Qu'elle ne s'inquiète pas pour les études universitaires de ses enfants; qu'ils terminent d'abord leurs études secondaires et la volonté de les poursuivre au niveau plus élevé les aidera à trouver eux-mêmes les moyens de le faire. De cette manière, ils feront probablement de meilleures études que d'autres pour qui les parents ont toujours tout payé. Au moins elle n'a que cinq enfants, moi, j'en ai beaucoup plus et les deux tiers ont fait leurs études secondaires, une est à l'université et d'autres l'y suivront. Je n'ai jamais connu la sécurité financière non plus, mais j'ai toujours fait mon possible pour aider mes enfants et les encourager. On me dit que je dois être fière de mes enfants. Ce n'est pas la vie en rose quand un mari ne voit pas plus loin que le bout de son nez, mais à force d'essayer, les choses s'arrangent. Je me suis rendu compte, il y a longtemps, qu'il est plus facile d'élever des enfants vertueux avec un minimum de luxe, et la vie est trop courte pour la passer à essayer de changer une situation inchangeable. Ça cause des ulcères et ça n'arrange rien. — **Femme d'expérience.**

R. — Merci de votre lettre, chère Madame, et félicitations pour le courage dont vous avez fait preuve au cours des années et que vous continuez encore à démontrer. Je sais que vos bonnes paroles encourageront cette pauvre dame. Je dois dire, cependant, que la tâche d'élever des enfants avec le strict minimum peut souvent être excessivement difficile et que celle de le faire dans un certain luxe peut aussi être relativement facile. Tout dépend du caractère des enfants, de l'ambiance du foyer et surtout de la discipline et de l'affection qui y règnent.

LOUISE




Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous êtes assise durant de longues heures à votre pupitre et vous ressentez une fatigue dans le dos et des impatiences dans les jambes. Mine de rien, faites des petits exercices, sans vous déplacer: poussez, de la main droite, sur votre pupitre ou votre machine à écrire, en appuyant bien le dos à votre chaise, allongez au maximum votre jambe gauche et étirez votre bras gauche vers l'arrière, et vice versa. Puis, lorsque personne ne vous regarde, si vos pieds sont bien cachés sous le pupitre, enlevez vos souliers, et faites travailler vos chevilles en élevant vos pieds sur la pointe, et lentement rabaissez vos talons sur le sol, puis faites des rotations avec les pieds, tout en étirant au maximum vos bras derrière votre chaise, en croisant vos mains. Une ou deux minutes de cette gymnastique et vous vous sentirez décontractée et reposée.

✦ ❄ ✦

Un joueur d'accordéon s'exécute sur le bord du trottoir... Survient un gendarme qui lui dit: "Veuillez m'accompagner au poste" ce à quoi le joueur d'accordéon répond: "Volontiers, sur quel air?".

✦ ❄ ✦

Enveloppez vos fruits candis et vos noix et congelez-les si vous voulez les conserver plus longtemps.

✦ ❄ ✦

Si vous devez regarder le fond de la gorge ou examiner les dents d'un enfant, utilisez une sucette pour tenir sa langue. Le bon goût du bonbon lui évitera les nausées souvent causées par le contact du métal d'une cuillère ou du bois de la petite palette dont on se sert habituellement.

Quand les tomates ne sont pas en saison, utilisez du jus de tomate ou des tomates en boîte pour vos salades de gélatine.

✦ ❄ ✦

Une femme: Je ne puis comprendre, ma chère, pourquoi on doit se marier sur la terre, et qu'il n'y a pas de mariage au ciel.

L'autre femme: C'est bien simple; c'est qu'il n'y aura pas d'homme au ciel.

✦ ❄ ✦

Ne cherchez plus les accessoires de votre moulin à viande ou de votre hache-légumes. Vous avez sûrement un gros crochet de rideaux de douche. Rassemblez toutes les pièces sur ce crochet et suspendez-les dans l'armoire.

✦ ❄ ✦

La première transfusion de sang humain à un autre humain a été administrée en 1818 par James Blundell, un Anglais.

✦ ❄ ✦

Les jolies lampes à pétrole, du temps de nos grand-mères ajoutent une note romantique dans le décor, mais... l'odeur qui se dégage du pétrole est souvent désagréable. Ne vous privez plus de la joie d'allumer votre lampe, puisque vous trouverez dans les grands magasins du pétrole parfumé.

✦ ❄ ✦

Un cycliste zigzague entre deux rails, empêchant le tramway d'avancer. Le conducteur finit par s'impatienter, il penche la tête par la fenêtre et crie:

— Hé vous! Pourriez pas rouler ailleurs que sur les rails?

— Si, je peux, mais pas vous!

Merveilleuses modes en lainage "Lavez-portez" présentées en "Première" mondiale chez Eaton's

C'est maintenant "Dura-Wool" la plus grande métamorphose de la laine depuis l'avènement du mouton!

Vous souvenez-vous du temps où il fallait laver les lainages avec le plus grand soin — ou, pis encore, il fallait les faire nettoyer à sec? Vous êtes vous déjà demandé combien vous dépensiez pour le nettoyage au cours d'une année?

Adieu tout cela!

Maintenant un nouveau tissu vous est offert. C'est le merveilleux "Koratron worsted Dura-Wool" fabriqué ici même au Canada, un mélange de 42½ pour cent de laine, pour lui donner le luxe, la chaleur et la douceur au toucher de fins tissus — plus 42½ pour cent de la rayone "Corval" de Courtauld et de 15 pour cent de nylon. Il a l'apparence, le toucher et la souplesse d'un fin worsted de laine — et, cependant, il est lavable à la machine et sèche dans le séchoir, ne requiert pas de repassage ni de nettoyage à sec!

Voilà le "Koratron worsted Dura-Wool", une réalisation complètement canadienne, une invention initiée et fabriquée au Canada. Des vêtements modèles furent confectionnés de ce tissu par Koret of California (Canada) Limited et présentés pour la première fois au monde par Eaton's de Winnipeg.

En effet, c'est au cours d'une conférence de presse tenue à la salle à manger du magasin le 17 juillet par M. E. J. McCreedy, gérant de la mise en vente des Divisions A1 et A2 de chez Eaton, que M. H. Bilinski, vice-président de la maison Koret of California (Canada) Limited de Vancouver, a révélé cette nouvelle merveille. Des mannequins défilèrent, revêtus de différents costumes sports: blouses, pantalons, jupes, ensembles, etc. Les membres des media d'information qui étaient présents purent en constater la coupe et la qualité et réalisèrent la révolution que ce nouveau tissu apporterait à l'industrie du vêtement.

Jusqu'à présent, on ne confectionne pas encore de complets pour hommes, des pantalons sont disponibles, cependant, et dès que certains détails seront réglés, même les messieurs pourront se vêtir de costumes aux vestons doublés, chemises, pantalons, etc. Lavables, séchables à la machine et n'ayant pas besoin de repassage.

M. Bilinski était accompagné, pour l'occasion, du président de West Coast Woollen Mills, et de M. Norman Jacks, représentant des ventes de cette compagnie pour la région de l'Ouest.

Une collection de vêtements du genre de ceux qui furent présentés à la conférence de presse est en vente chez Eaton.

Votre chevelure, Madame

Il est évident, chères lectrices, que, à en juger par les lettres que je reçois, nombre de femmes ignorent qu'il est possible d'endommager la racine des cheveux à un tel point que leur repousse en est affectée.

Il faut porter une attention particulière lorsque l'on se sert d'un peigne, procéder avec une certaine délicatesse. Ici, attention aux mamans! Il semble quelquefois que vous avez plutôt l'intention d'arracher la tête de l'enfant que de la peigner.

Voici maintenant la manière de procéder pour le brossage de vos cheveux. Tournez les poils de la brosse vers le cuir chevelu, et ensuite vers le plafond tout en brossant vers l'extrémité des cheveux. De cette façon, la brosse ne touche pas au cuir chevelu, ce qui est de beaucoup préférable.

Le massage fait tel qu'il doit l'être est aussi très profitable à toute chevelure. Il en stimule la circulation du sang et produit un effet de dégagement nécessaire à des cheveux sains.

Voici comment vous devez vous masser. Etendez les doigts sur le cuir chevelu. Tenez les doigts dans cette position tout en exécutant un mouvement circulaire qui fait bouger le cuir chevelu. Changez la position des doigts jusqu'à ce que vous ayez massé toute la tête.

L'état général de santé peut affecter votre chevelure. La perte des cheveux souvent se produit après une maladie ou durant des périodes de grande tension.

Si vos cheveux sont soit trop secs ou trop gras, il existe sur le marché d'excellents toniques qui peuvent dans la majorité des cas aider à résoudre votre problème particulier.

Demandez mon feuillet sur les soins des cheveux. Il contient plusieurs renseignements qui sauront vous être utiles. Je vous l'enverrai sous pli confidentiel sur réception d'un 10c. Adressez vos demandes à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué.

Cousine Blanche

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 30

— Oui... Au fait, non! Je ne vous croirais pas. Marc, par sa duplicité, m'a ouvert les yeux. Maintenant, la leçon a porté ses fruits, et il me faudra bien des preuves pour accorder encore ma confiance à quelqu'un. J'y songe: ne seriez-vous pas encore un de ceux qui convoitent l'héritage, avec l'héritière? Alors je comprendrais votre hâte à accourir.

— Puisque je ne savais rien... (D'un ton frémissant:) Moi, chercher votre fortune! ...Si vous connaissiez exactement la situation!... Lancez-moi crûment que je suis un coureur de dot! Il y a des choses qu'on n'a pas le droit de dire, Marie-Hélène, même quand on souffre. Vous vous vengez sur les autres du mal que Marc vous a fait. C'est votre tour d'être franchement odieuse. Vous me prouvez que vous n'avez pas de coeur, j'en suis désolé pour vous.

Rémi tremblait de colère, de douleur aussi. Marie-Hélène ne l'aimait pas, ne devinait pas son amour, et il désespérait maintenant de la conquérir. Si elle avait relevé les yeux, malgré tout, il se fût précipité vers elle pour une réconciliation, mais le visage de la jeune révoltée resta fermé, muet, durci. Il maudit Marc d'avoir blessé à ce point une enfant naïve qui était allée vers ce qu'elle croyait l'amour avec une confiance ingénue.

Le ton de Rémi se fit glacial:

— Je vais partir. L'amitié entre nous vient de mourir, par votre faute. J'ai précisé: l'amitié!... Mon opinion pour vous ne compte guère, vous venez de le prouver par des mots incisifs et percutants. Comme dernier témoignage d'une camaraderie expirante et que vous ne méritiez pas, je vous conjure de rester encore. Ce n'est pas seulement dans votre intérêt personnel que j'insiste, mais pour votre beau-père, que l'héritage vous permet de gâter, et pour tout un village qui, vous partie, peut-être l'usine fermée ou tombée sous la coupe des Vellac. Qu'est-ce qu'une déception amoureuse en face de l'avenir d'un pays? Des foyers attendent de vous le travail quotidien, donc le pain. Ne marche-t-on pas sur son coeur pour remplir sa tâche jusqu'au bout, quand on a du courage? Fuir, solution de facilité! A peine serez-vous partie que vous vous en repentirez, et toute votre vie, vous regretterez d'avoir manqué d'énergie. Ce sont ces regrets-là que je veux vous épargner, en dépit de votre virulence à mon égard.

Se penchant vers les valises, il les empoigna avec décision, avant que la châtelaine pût s'y opposer; il sortit du salon et, sans s'occuper de Marie-Hélène qui protestait, monta au premier étage, portant les bagages. La jeune fille l'y rejoignit, articulant avec énervement:

— Ah! ça, Rémi, qu'est-ce qui vous prend? De quoi vous mêlez-vous?

Le jeune homme ouvrit la première porte qui se présenta devant lui, celle d'une chambre inoccupée, la poussa violemment du pied — la porte n'eut même pas le temps d'en grincer! — et au milieu de la pièce, ouvrant prestement les valises, déversa leur contenu en un tas informe où voisinèrent bientôt livres, vêtements, chaussures, etc.

Se tournant enfin vers Marie-Hélène suffoquée d'une telle audace, il conclut avec férocité:

— Refaire vos bagages vous donnera les quelques minutes de réflexion suffisantes pour comprendre enfin la folie de votre décision. Alors, vous ne serez plus la petite fille qui pleure parce qu'elle a cassé son jouet.

Sans un mot de plus, il passa, sans la regarder, devant la jeune fille pétrifiée, puis descendit l'escalier, et le bruit sourd de la porte d'entrée marqua son départ.

CHAPITRE XIV

Deux jours plus tard, Marie-Hélène, de son salon, surveillait la route, espérant voir surgir, d'une minute à l'autre, l'Austin de Laurent qui devait venir au château.

Marie-Hélène n'avait pas refait ses bagages, elle était restée... Confusément, elle savait que Rémi avait eu raison; mais elle lui en voulait, en femme qu'elle était, d'avoir vu clair.

La rupture avec Marc avait eu lieu, par téléphone, après le départ de Rémi. Pour être certaine que l'ex-fiancé, à l'instigation de sa redoutable mère, ne reviendrait pas à la charge, elle lui avait déclaré aimer un autre homme, affirmation qui coupait tous les ponts. Marc avait protesté pour la forme, mais le ton catégorique de Marie-Hélène ne lui laissant aucun espoir, il n'avait pas insisté, imité en cela par sa famille.

Apprendre la duplicité de Marc avait suscité chez Marie-Hélène émotions et pensées contradictoires: soulagement d'avoir échappé à un mariage de convenance, tristesse d'avoir mal placé sa confiance, amertume d'avoir été jouée par sa famille paternelle. Dans la journée, le travail à l'usine apportait une diversion salutaire; mais à peine la jeune fille était-elle rendue à sa solitude que la mélancolie revenait l'assaillir. Chercher un refuge dans la lecture s'était révélé inefficace; les mots, vides de sens, dansaient devant ses yeux. Tricoter? Les mains seules jouaient leur rôle en cette occupation trop manuelle qui n'empêchait nullement les cogitations moroses de l'esprit.

Elle souhaitait vivement voir arriver son cousin, auprès de qui elle pourrait s'épancher, se raconter. Elle en avait tant besoin! Hélas! ce n'était plus l'auto de Marc qu'elle guettait maintenant. Avait-elle été assez naïve! Assez sotte!...

Chambourières offrait le spectacle de son activité à la châtelaine désoeuvrée. Des écoliers remontèrent la rue en groupe, en se bousculant avec la maladresse de chiots, s'envoyant sans colère de fortes bourrades, besoin instinctif commun aux jeunes animaux et aux enfants, d'essayer leur force. Puis le maréchal-ferrant centenaire sortit de sa maison en trottinant pour respirer au soleil. Sa houppelande informe, pas tout à fait séculaire, mais presque, l'enveloppait, accentuant encore la voussure de son dos. Il longea bientôt le mur du "Bon Accueil": proximité dangereuse pour qui aimait les stations contre le zinc des comptoirs. Le centenaire disparut bientôt, absorbé par le café et préférant un verre de petit blanc au bol d'oxygène. Deux commères solidement campées au milieu de la chaussée taillaient une bavette, et leurs gestes voletaient, ponctuant leurs confidences. Tous les potins du pays se glissèrent entre elles; bouchère contre blanchisseuse, deux femmes réputées pour se détester, mais que le plaisir de "ragoter" unissait pour un temps. L'horloger, homme tranquille, commença de laver sa voiture accotée au trottoir, avec un tuyau raccordé à la fontaine municipale. Des gamins profitèrent de son absence momentanée pour s'emparer subrepticement du tuyau; avec la joie cruelle d'enfants à qui les défauts des adultes n'échappent guère, ils dirigèrent le jet d'eau vers la porte d'une maison où croupissait une vieille fille connue pour son allergie à la propreté. Un couple enlacé descendit la pente, se dirigeant vers la route nationale: se doutèrent-ils; ces amoureux, qui penchaient l'un vers l'autre un visage ébloui, que deux yeux tristes les avaient suivis du château, leur enviant leur humble bonheur, leur joie confiante?...

• • •

— Laurent, te voilà enfin! Quel plaisir de te revoir!

Dans le hall, près de la porte d'entrée, Marie-Hélène embrassait l'arrivant avec une chaleur inaccoutumée. On sentait en elle une soudaine faiblesse, un désir de se raccrocher à l'affection réelle et éprouvée de sa famille maternelle. Laurent, stupéfait, regarda le visage ravagé. Plaquant amicalement ses deux mains sur les épaules affaissées, il observa intensément la physionomie douloureuse, traits tirés et cernes autour des yeux, que marquait une souffrance dévastatrice.

— Ah! ça, ma petite, tu as l'air mal en point. Qu'est-ce que Chambourières a encore inventé pour te décourager?

La présence de Laurent rassérénait déjà Marie-Hélène. L'équilibre et l'optimisme de son ami d'enfance l'aideraient à se reprendre. Elle répondit, d'un ton déjà plus alerte:

— Viens, je vais t'expliquer. Tu es le seul à qui je puisse me confier en toute liberté d'esprit. J'ai besoin de ton amitié exactement comme, autrefois, je réclamais ton aide pour réparer mes poupées mutilées ou estropiées!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 17

A LOUER — Grande chambre meublée. Près hôpital St-Boniface. **Composer: CE 3-4017.** 16-393-17C.

A LOUER
pour un an
Village St-Adolphe. Maison moderne: 4 chambres à coucher, salle de bain au 2e, boudoir au 1er, soubassement complet. Chauffage: huile. Poêle et réfrigérateur si désiré. $80.00 par mois. Libre: 1er septembre. S'adresser à **Daniel Lagassé, Téléphone: 883-2375.** 17-403-17C.

ON DEMANDE — Veuve avec jeunes enfants pour travail sur ferme moderne avec toutes commodités électriques et eau courante. **S'adresser à H.-A. Dupuis, C.P. 254, Cut Knife, Sask.** 16-401-18P.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à **Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24.** 11-351-20C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. **Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579.** 8-292-T.F.

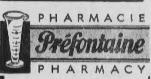
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

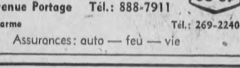
St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services

1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE DAME OU JEUNE FILLE comme gardienne d'enfants et aide ménagère pendant que mère enseigne. Commencerait 3 septembre. Chambre et pension si désiré. **S'adresser à Mme Denis Hébert, St-Malo, Man. Téléphone: 347-5425.** 17-402-17C.

ON DEMANDE DAME comme gardienne. Dans Parc Windsor. **Composer 256-3766.** 17-405-18C.

ON DEMANDE
Pour le grade 1, professeur avec connaissance approfondie de l'anglais et des nouvelles mathématiques si possible.
S'adresser à: Commission Scolaire, 597, avenue Bannatyne, Winnipeg 2. Tél.: 774-5863.
17-404-T.F.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257.** 5-226-T.F

A VENDRE — Terrain et maison. 7½ acres près église de St-Eustache. Maison: 3 chambrse à coucher, salon et cuisine. Comptant requis: $3,000. S'adresser à **M. Jean Allarie, St-Eustache. Téléphone: Elie, 324-2.** 15-389-17C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, **rue Desautels,** duplex complètement privé. Chauffage: gaz. **Pour information, signaler: 253-9823.** 4-214-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de famille ou de revenu. 2 plomberies. Ameublement inclus si désiré. Tout près des écoles. Considérerait échange sur ferme. **S'adresser à 314, avenue Hamel, ou** composer 233-2152. 16-399-17C.

A VENDRE
ST-MALO, MAN.
Possession immédiate. Propriétaire transféré. Maison: 4 chambres à coucher, complètement moderne. Grand lot. Garage. Prix réduit: $5,900. Comptant requis: $500. Balance: $55 par mois.
NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 9 pièces. Revenu mensuel plus de $100, plus logis pour propriétaire au rez-de-chaussée. Deux plomberies. Chauffage: gaz. Garage. $13,900. Termes à être négociés.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
11-346-T.F.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 —le soir 774-6461

Voir Annonces scolaires en page 10

A VENDRE — Grande-Pointe, sur route 59 à ¼ de mille au sud de rivière Seine, maison: bois blanc, garage, entrée gravelée, grand jardin. Lot: 90' x 220'. Eau courante, soubassement partiel, chauffage huile. Salon, cuisine, dinette, salle d'utilité en bas, 2 chambres à coucher en haut. Conviendrait à jeune couple avec enfants. **Composer ALpine 6-0674.** 17-406-18P.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface centre — Magasin: épicerie et un peu de viande. Tous accessoires modernes. Logis attenant: 4 pièces. Chiffre d'affaires mensuel: environ $5,000. Marchandises, environ $5,000. $10,000 comptant et balance à 7% d'intérêt.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison de rapport: 3 logis. Entrées privées. 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 2 chambres modernes au sous-sol. Fenêtres: aluminium. Lot: 50'. $8,000 comptant, balance à termes.
Norwood — Rue Kitson. Duplex moderne, 5 ans: 4 et 5 pièces. Revenu mensuel: $215. Garage double. $7,000 comptant. Balance: termes intéressants.
St-Vital — Chemin Ste-Anne. Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce. Doit être vendu: cause de santé. Chiffre d'affaires mensuel: minimum $14,000. Marchandises, environ $12,000. Accessoires, $7,000. Information supplémentaire donnée sur demande.
St-Boniface — Rue Langevin. Triplex: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher, moderne. 2 de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec petit logis, 3 pièces, 4 salles de bain. Garage, auto-port, plus stationnement pour 2 autres voitures. Chaque logis complètement privé. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces. $7,000 comptant. Balance: termes.
Anola — Environ 20 milles de la ville. Joli bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de bain moderne, eau chaude et froide au robinet. Terrain: au-delà d'une demi-acre. Doit être vendu. Prix et termes intéressants.
Avons besoin à St-Boniface pour 1er septembre bungalow ou maison, 1½ étage, 3 chambres à coucher. Argent comptant.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
17-410-17C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.
St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.
Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $66,000.
Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
ST-NORBERT
Près église et école. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chaque pièce de bonne grandeur. Garage et auto-port. Grand lot boisé et paysagé. Comptant requis: $2,500. Une aubaine. Propriétaire transféré.
PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.
ST-BONIFACE
Investissement très recherché ces temps-ci. Faites enquête et vous verrez. Nouvelle construction d'un grand immeuble-appartements de 27 logis. Genre unités économiques. Tout près hôpital, autobus, basilique, etc. Agissez vite la crise sérieuse du logement stimule les activités.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
17-408-17C.


Imprimerie off-set
instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler


305 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Croupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Terre! 340 acres près de la ville. Considérerait échange sur immeuble-appartements de 8 à 10 logements.
239 acres avec machines aratoires, récolte de foin et de grain. $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
13-367-T.F.

A VENDRE
RUE AULNEAU
Immeuble-appartements tout neuf: 14 logis. Chauffage électrique. Loué mur à mur. Bon revenu.
RUE BERTRAND
Immeuble - appartements: 9 logis. $80,000. Près hôpital et autres commodités. Bon revenu sur votre investissement.
Nous avons aussi plusieurs autres immeubles-appartements qui pourraient vous intéresser.
Pour information,
appeler R. Bohémier
586-6511 ou 247-8946
RIVIERA REALTY
17-407-18C.

On a rencontré toutefois un jeune homme qui affirme que l'union fait la force!

A LOUER
Tuxedos
Noirs
ou
Blancs
Soyez bien mis pour l'occasion
Chez Huot possède une ligne complète de vêtements à louer pour hommes ou garçons.
Tuxedos noirs, vestons blancs d'apparat, complets gris charcool, habits à queu et pour la promenade.
Venez ou téléphonez, nous serons heureux de vous donner d'autres informations.
A. HUOT
Cie Ltée
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795

DAKOTA
MOTOR HOTEL
De midi à 6 h.
Spectacle exotique
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00
LE SOIR
Artistes: Les Tru-Tones
L'heure de gaieté au petit salon "Red Ox"
Tous les jours
de midi à 5 h. p.m.
Menu à prix spécial
Roy Joseph
au programme le soir
Visitez la salle à manger
SUNSET
Goûtez-y un superbe rosbif
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA
MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

ON DEMANDE
gérant d'affaires, administrateur, pour le foyer de Notre - Dame - de - Lourdes, ayant connaissance du français et de l'anglais.
Rétribution: Salaire dépendant de l'expérience et des qualifications.
Demandes reçues jusqu'au 21 août.
S'adresser au Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
Téléphone: 83

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Rue De la Morénie — Duplex. Bon revenu. Comptant requis: $3,000.
Rue La Vérendrye — Maison: 2 logis. Louée à $125.00 par mois. Pour $8,900 avec $1,500 comptant.
Rue Guay, St-Vital — Maison: 1½ étage. 4 pièces, chauffage gaz, grand lot. Seulement $7,500.
Restaurant, St-Boniface — 35 sièges. Logis attenant. Loyé mensuel seulement: $145. Possession sous peu.
Restaurant Winnipeg "West-end" — Arrêt de camion. Complètement équipé. Rapportant bon revenu. Ouvert 5 jours par semaine de 7 h. à 7 h. **Appelez J. L. MacDonald pour ces deux occasions. Téléphone: 452-4346 ou P. Pineau.**
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
17-409-17C.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of OVILA TURENE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Farmer, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with hte undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 31st day of August, A.D. 1968.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of July, A.D. 1968.
MARCOUX, DUREAULT & CO.,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of THEODORE AUBIN, late of the Village of St. Adolphe, in Manitoba, Retired, deceased.
All claims against the above estate duly verifed by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 16th day of September, A.D. 1968.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 9th day of August, A.D. 1968.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of VALERIE BOURBONNIERE late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Widow of Joseph Origene Bourbonniere, Retired Carpenter, deceased.
All claims against the above estate duly verifed by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 16th day of September, A.D. 1968.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

A l'Affiche

Musique

Le "Winnipeg Philarmonic Choir", une chorale de 160 voix, est à la recherche de nouveaux membres masculins et féminins. Les auditions auront lieu les 19, 20, 26 et 27 août à l'église Holy Trinity, angle Smith et Graham, de 7 h. 30 à 10 h. 30 du soir. Le juge sera M. Stewart Thomson, directeur des choeurs.

On peut demander un rendez-vous en appelant le bureau de la Symphonie de Winnipeg à 947-5744. L'audition sera vocale et on jugera de la tonalité et de la lecture à première vue.

Théâtre

Le Théâtre St. Genese présentera "Lord Halewyn", une pièce en quatorze scènes, de Michel De Ghelderode, éminent auteur dramatique belge. On rendra la traduction anglaise de Georges Hauger et la direction a été confiée à Evelyne Yerex.

La représentation aura lieu à l'auditorium de St-Norbert, 900, rue Ste-Thérèse, à 8 h. 30 du soir, les 22 et 23 août. Les billets sont en vente au "Attractions Ticket Office" chez Eaton et au "Celebrity Box Office" de la Baie. On prie les spectateurs d'arriver avant la levée du rideau.

C'est une loi du monde que ceux qui veulent mourir sont les maîtres de ceux qui veulent vivre. — Lacordaire

Canada Department of Indian Affairs and Northern Development
Indian Affairs Branch

SEALED TENDERS addressed to the undersigned will be received in Ottawa, Ontario until 3:00 p.m. (E.D.S.T.) on August 21, 1968.

for the construction by contract of:

FOUR CLASSROOM INDIAN DAY SCHOOL, BLOODVEIN INDIAN RESERVE,
CLANDEBOYE INDIAN AGENCY, MANITOBA.
INDEX Nos. 2307 and 2986.

Contractors shall tender in complete accordance with the tendering documents supplied by the Department for that purpose.

Telegraph tenders will not be accepted but tenderers may revise their tenders by telegram provided it is received on or before the exact time and date fixed for the reception of tenders.

The tendering documents will be exhibited at the following points from July 24th, 1968 until August 16, 1968 inclusive.

(1) Mr. R. M. Connelly, Regional Director of Indian affairs, 3rd Floor, Midtown Bldg., 267 Edmonton Street, WINNIPEG 1, Manitoba.

(2) Mr. E. Daggitt, Superintendent, Clandeboye Indian Agency, 165 Garry Street, WINNIPEG 1, Manitoba.

General Instructions to Tenderers, Drawings and Specifications are obtainable at the above offices upon deposit of $150.00 for each set of documents in the form of a certified cheque made payable to the Receiver General of Canada. This dposit will be refunded upon return of the drawings and specifications in good condition to the issuer within two months from the date on which tenders closed.

To receive consideration, tenders must be submitted on the tender forms provided and must be accompanied by a certified cheque drawn on a chartered bank in Canada, payable to the Receiver General of Canada or an approved bid bond in an amount equal to ten per cent (10%) of the tender price.

The Department reserves the right to reject any or all tenders and the lowest tender will not necessarily be accepted.

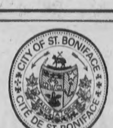
Chief,
Engineering and Construction Division.
Department of Indian Affairs and Northern Development,
Room 559,
400 Laurier Avenue West,
Ottawa, Ontario.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements:
Omer Malo — 233-5710

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface **Tél.: 233-7121**

À LOUER
ESPACES POUR
MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau
centre commercial
Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 **Tél. 943-5408**



CITÉ DE ST-BONIFACE
AGENTS DE POLICE
Département de Police — St-Boniface
Qualifications: Entre 21 et 30 ans,
Grade Onze, Taille 5'10" minimum,
Poids 160 livres, excellente santé.
Salaire $5,040.00 à $6,552.00
Autres avantages intéressants
Hommes expérimentés et non-expérimentés requis
S'adresser en personne au Chef de Police

Si vous magasinez chez CLARK'S, GRANT PARK PLAZA
renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc.
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794
LIONEL AQUIN
Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794

PANTALONS LAVABLES
TOUT-ALLER
Rég. 5.95 à 12.95 **Spécial 4.79 à 10.39**
ENSEMBLES POUR LA PLAGE
ESCOMPTE 20%

Spécial de la mi-août

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface, Man.
Heures de magasin: Lundi au samedi de 9 h. 00 a.m. à 6 h. 00 p.m.
Le vendredi jusqu'à 9 h. 00 p.m.

CHEMISES DE SPORT
MANCHES COURTES
Rég. 4.00 à 7.00 **Spécial 3.19 à 5.59**
VESTON DE GOLF
Rég. 9.95 à 19.95 **Spécial 7.95 à 15.95**